

---

# Chapitre 1

---

## Les systèmes alimentaires de base de l'Afrique de l'Ouest : vue générale des tendances et des indicateurs de la demande, de l'offre et du commerce\*

Aziz ELBEHRI, Jonathan KAMINSKI, Suffyan KOROMA, Massimo IAFRATE, et Marwan BENALI <sup>1</sup>

---

\* Référence exacte : Elbehri, A., J. Kaminski, S. Koroma, M. Iafate, et M. Benali (2013), **Systemes alimentaires de l'Afrique de l'Ouest: un aperçu des tendances et des indicateurs de demande, de l'offre et la compétitivité des filières alimentaires de base**, Dans: Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, A. Elbehri (ed.), FAO/FIDA.

---

<sup>1</sup> Les auteurs sont respectivement : économiste principal (Division du Commerce et des Marchés, FAO), consultant (Paris, France), économiste, statisticien et assistant de recherche (Division du Commerce et des Marchés, FAO).

# Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. La situation des aliments de base en Afrique de l'Ouest : passage en revue des moteurs de la demande</b>	<b>4</b>
2.1 Tendances de la démographie et de l'urbanisation	4
2.2 Tendances de la demande en produits alimentaires : utilisation et consommation des produits alimentaires	6
<b>3. Produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest : une vue d'ensemble des moteurs de l'offre</b>	<b>12</b>
3.1 Renforcement de l'environnement d'aide à la production	12
3.2 Productions des produits alimentaires de base : composition et tendances	18
3.3 Évolution de la productivité des cultures	26
<b>4. Commerce des produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest : présentation générale des tendances</b>	<b>31</b>
4.1 Flux commerciaux formels	31
4.2 Le commerce intra régional des produits alimentaires de base	33
<b>5. Les chaînes de valeur des produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest – une sélection de problèmes prioritaires</b>	<b>36</b>
5.1 Le riz	36
5.2 Le maïs	36
5.3 La volaille	37
5.4 Le manioc	38
5.5 Les oléagineux	40
<b>6. Conclusion</b>	<b>41</b>
<b>7. Bibliographie</b>	<b>44</b>

## 1. Introduction

La crise des prix alimentaires de 2007 – 2008 a provoqué une secousse, qui était nécessaire, auprès des gouvernements d'Afrique de l'Ouest, et ailleurs dans les pays en développement, et a donné un nouvel élan au problème des aliments de base, caractérisé par : (i) un renouveau de l'intérêt porté aux investissements destinés aux chaînes de valeur des aliments de base ; (ii) la reconnaissance de l'importance de prendre en considération l'ensemble de la chaîne de valeur en incluant les phases de post-production, et (iii) une prise de conscience que des chaînes de valeur des aliments de base efficaces demandent l'implication active à la fois du secteur public et des entrepreneurs privés ainsi que des organisations de producteurs fortes et crédible jouant leur rôle.

Les études économiques sur les chaînes de valeur des aliments de base en Afrique de l'Ouest sont relativement rares et ne remontent que très peu dans le temps, dans la mesure où la plupart ont été effectuées à la suite de la crise des prix alimentaires de 2007 – 2008. De plus, les études existantes ont tendance à être inégalement réparties, avec en général plus de travaux effectués pour les produits faisant l'objet d'échanges importants, tels que le riz, et on sait beaucoup moins sur les principaux produits de substitution aux importations de la région, en particulier le sorgho, le millet, et le manioc. Cet ouvrage s'efforce de combler ces manques et propose une analyse globale et équilibrée, portant sur une vaste sélection de systèmes alimentaires de base parmi les plus importants de la région.

Le développement des cultures alimentaires de base pose un certain nombre de défis liés au grand nombre de petits agriculteurs impliqués, à la faible mobilisation des intervenants, à la mauvaise qualité des sols et des semences, et aux capacités insuffisantes des petits exploitants agricoles. Les récoltes de produits de base, en particulier des céréales, des racines et des tubercules, peuvent être soit stockées ou consommées sur place à la ferme ou être dirigés vers les différents débouchés du marché. En Afrique de l'Ouest, à l'heure actuelle, les aliments de base ont besoin d'une amélioration importante de la capacité de traitement des produits agricoles, ce qui inclut des meilleures stratégies de coordination entre les agriculteurs et les transformateurs de produits agricoles. Pourtant les investissements dans les chaînes de valeur des produits alimentaires de base continuent à être victime d'une perception de faible motivation et de risques élevés par les agriculteurs et les acteurs des entreprises agro-alimentaires. De tels défis demandent que l'on s'attaque aux problèmes liés à l'environnement général des affaires, au niveau d'exécution des contrats faible ou inefficace, au déficit en matière d'infrastructure et dans la diffusion de la recherche agricole. Par ailleurs, le fait de développer une compétitivité à long terme dans le domaine des aliments de base est problématique dans la mesure où la fertilité des sols est un problème sérieux et qui ne fait qu'empirer, alors que la rémunération du travail est relativement faible. Étant donné la faible productivité et la faible compétitivité dans les aliments de base en général, il existe encore un vaste champ pour des améliorations de rendement et d'efficacité, et pour de nouvelles réductions dans les coûts unitaires. C'est évidemment un où un engagement actif des secteurs publics et privés est nécessaire ; pourtant la vraie question est de savoir comment ; et dans quel cadre institutionnel compte tenu des spécificités des cultures de produits alimentaires de base.

Le développement des chaînes de valeur des produits alimentaires de base exige une nouvelle façon de penser et un mode opératoire différent de ceux utilisés pour les produits d'exportation (coton, café, cacao). Les moteurs de la demande pour les produits alimentaires de base (céréales, racines et tubercules, oléagineux, et produits de l'élevage) sont nationaux, et leur importance peut varier au niveau local ou régional. Les produits alimentaires de base présentent des défis particuliers pour leur développement dans la mesure où ils impliquent un grand nombre de producteurs à petite échelle qui sont très hétérogènes, qui travaillent sous de plus fortes contraintes, et où les femmes sont souvent des acteurs

importants dans la production, le commerce, et la transformation des produits alimentaires à petite échelle. De ce fait, ces produits demandent des modèles de développement très différents de ceux qui sont utilisés en général pour les produits traditionnellement exportés.

Les premières priorités des politiques permettant de reconstruire la capacité de production de l'Afrique de l'Ouest pourraient être d'étendre la base de connaissances sur les chaînes de valeur des produits de base en Afrique de l'Ouest, de conforter des investissements du secteur public, ciblés de manière appropriée, et combinés à des engagements du secteur privé pour améliorer les systèmes concurrentiels, et de promouvoir l'inclusion des petits exploitants agricoles dans la chaîne de valeur en améliorant le rôle et la capacité des organisations de producteurs.

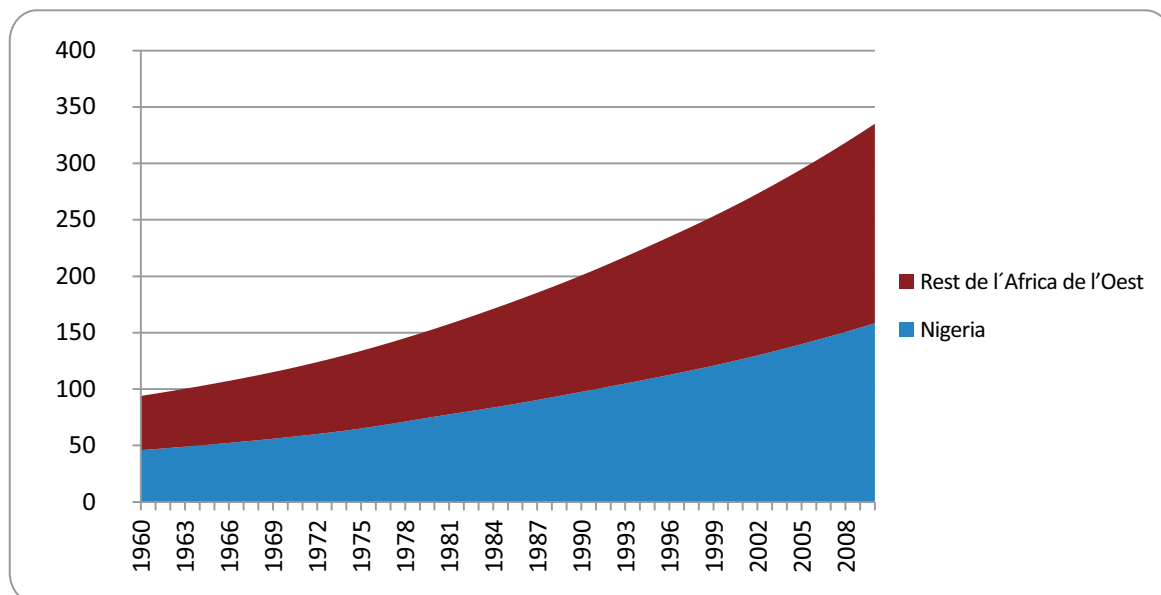
Dans ce chapitre d'introduction, nous donnons une rapide vue d'ensemble des principaux indicateurs et moteurs affectant l'offre et la demande des chaînes de valeur de produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest. À la suite de cette introduction, la section 2 passe en revue les différents moteurs affectant la demande actuelle et future en matière de produits alimentaires en Afrique de l'Ouest, en particulier le rôle critique de la croissance de la population et l'urbanisation rapide de la région. Cette section passe également rapidement en revue les principales caractéristiques de l'utilisation des produits alimentaires de base, les modèles de consommation et la demande globale. La section 3 passe en revue les moteurs de l'offre de produits alimentaires et fait la synthèse de quelques indicateurs clés de productivité, tels que le rendement, l'utilisation des terres, et la fertilité des sols. La section 4 traite du commerce des produits agricoles qui relie l'offre et la demande. Cette section fait la distinction entre les flux commerciaux formalisés, et le commerce trans-frontalier informel au sein de l'Afrique de l'Ouest, qui est très important, et qui a commencé seulement très récemment à être documenté. La section 5 passe en revue un certain nombre de problèmes importants, propres à certaines des principales chaînes de valeur des produits alimentaires de base dans la région, et fournit un aperçu introduisant le traitement plus détaillé des études de cas que l'on trouvera plus loin dans cet ouvrage.

## **2. La situation des aliments de base en Afrique de l'Ouest : passage en revue des moteurs de la demande**

### **2.1 Tendances de la démographie et de l'urbanisation**

Depuis 1960, date à laquelle la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest ont accédé à l'indépendance, et où le total de la population de la région (en incluant le Cameroun et le Tchad) dépassait de peu 90 millions, et au cours des 50 dernières années, la population a presque quadruplé pour atteindre 342 millions en 2011 (voir le graphique 1). Une augmentation de la population aussi importante a eu un impact fondamental sur le positionnement économique de la région, et sur la demande en ressources, en particulier l'alimentation.

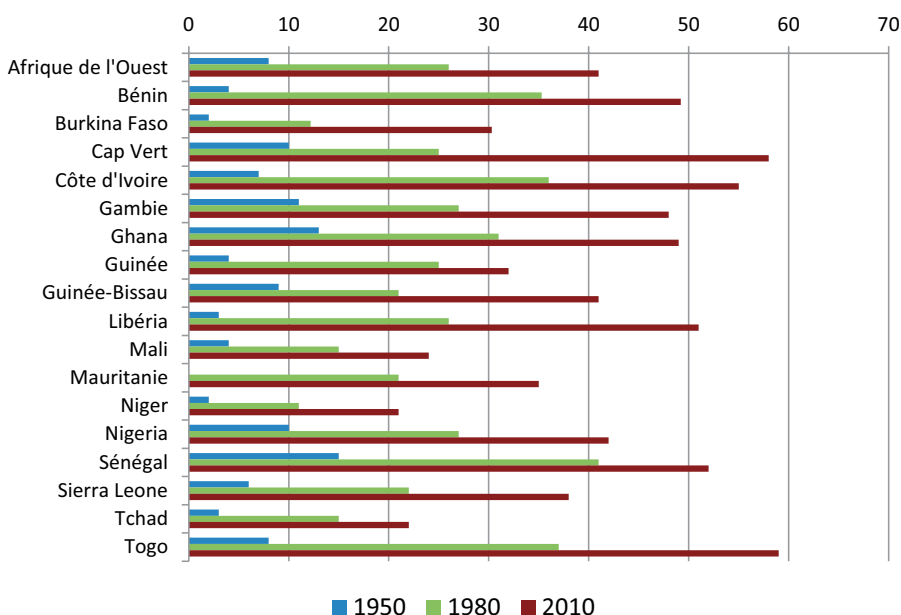
**Graphique 1. Croissance de la population de l'Afrique de l'Ouest (plus le Cameroun et le Tchad) en millions**



Source : Banque Mondiale, Indicateurs de Développement dans le Monde 2012.

En parallèle à la croissance de la population, un deuxième phénomène, tout aussi significatif, a été la modification importante de la répartition de la population, passant d'un modèle rural à un modèle urbain (voir le graphique 2 ci-dessous). Des migrations très importantes en direction des villes se sont traduites par une croissance des agglomérations urbaines, beaucoup plus importante que ce que la croissance moyenne de la population ne le laisserait supposer. Cela a également contribué à modifier la répartition des forces de travail entre la campagne et les villes, et a créé une pression énorme sur la demande de produits alimentaires dans la mesure où le nombre de consommateurs augmentait plus que les populations rurales (composées de producteurs et de consommateurs). Les changements des préférences des consommateurs sont tout aussi significatifs pour les systèmes agricoles et alimentaires dans la mesure où cela crée un moteur puissant pour la demande de certains produits alimentaires.

**Graphique 2. Taux d'urbanisation (en %) en Afrique de l'Ouest de 1950 à 2010**



Source : OCDE-CSAO (2013).

## 2.2 Tendances de la demande en produits alimentaires : utilisation et consommation des produits alimentaires

### A. Consommation des produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest : régimes alimentaires et tendances récentes

L'Afrique de l'Ouest s'étend sur un grand nombre de systèmes agro-écologiques, avec des climats allant de aride, semi aride, subhumide à humide. Ces climats dictent ce qui est typiquement cultivé et consommé. Les modèles de consommation varient en fonction des pays, des régions, ou même des localités dans un même pays qui est soumis à divers climats. On peut identifier deux grands groupes de pays sur la base de la consommation des principaux produits alimentaires (A. C. I., 2011) :

- les pays dépendant principalement des **céréales** : cela concerne essentiellement les pays du CILSS incluant : le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone et le Tchad. Ce groupe se subdivise entre ceux qui dépendent essentiellement du sorgho et du millet (le Burkina Faso, la Gambie, le Mali, le Niger, le Tchad), ceux qui consomment essentiellement du blé (la Mauritanie) et ceux qui consomment du riz (la Guinée Bissau, le Sénégal, la Sierra Leone).
- Les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, qui dépendent à part égale **des racines et tubercules** et des **céréales** pour leurs régimes alimentaires de base. Ces pays incluent : le Bénin la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, le Togo. Dans tous ces pays, le manioc occupe la première place suivie par l'igname (sauf pour la Côte d'Ivoire l'igname est préféré au manioc). La banane plantain est également consommée en quantité importante au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Guinée. La consommation de riz et de maïs est également importante dans ces pays est atteint au minimum 85 kg par personne et par an.

Le tableau 1 ci-dessous compare les modèles de consommation entre les pays côtiers et les pays du Sahel. Compte tenu de sa taille et de l'importance dans la région, le cas du Nigéria est traité séparément.

**Tableau 1. Caloric consumption (in Kcal/day/habitant) in West Africa in 2003**

Afrique de l'Ouest			
	Sahel	Pays côtiers	Nigéria
<b>Céréales</b>	<b>1684</b>	<b>934</b>	<b>1253</b>
<i>Maïs</i>	191	307	179
<i>Sorgho</i>	374	64	362
<i>Millet</i>	604	36	294
<i>Riz</i>	372	441	284
<i>Blé</i>	122	116	127
<b>Racines riches en féculents</b>	<b>29</b>	<b>676</b>	<b>511</b>
<i>Manioc</i>	15	371	249
<i>igname</i>	4	231	204
<i>Patate douce</i>	7	11	37
<b>Oléagineux</b>	<b>75</b>	<b>98</b>	<b>90</b>
<i>Arachides</i>	69	66	39
<b>Viande/Élevage</b>	<b>78</b>	<b>54</b>	<b>39</b>
<i>Bœuf</i>	29	13	12
<i>Volaille</i>	12	15	4
<i>Chèvres et moutons</i>	22	5	7

**Source** : Haggblade et al., (2012), extrait des « FAOSTAT Food Balance Sheets »

## B. Modèle de consommation et différences entre les marchés urbains et ruraux

Une grande partie de la production de produits alimentaires de base de la région est auto consommée, avec les deux tiers de la production consommée par les foyers ruraux (ACI, 2011). Parmi les céréales sèches, le maïs constitue un produit relativement plus commercialisé avec un ratio de 58/42 entre part commercialisée et auto consommée. De plus, les centres de population locale et rurale (par opposition aux grands centres urbains) constitue également des débouchés pour le marché alimentaire des céréales, des racines et tubercules, dans la mesure où les marchés urbains souffrent toujours d'une insuffisante intégration des marchés.

Les marchés urbains représentent un débouché commercial en croissance pour les produits de base locaux, et absorbent une part notable de la consommation totale. Les estimations pour les principaux produits consommés sont de 60 % pour le riz, 42 % pour le maïs, au minimum de 40 % pour les racines et tubercules, en incluant le manioc, 23 % pour le sorgho et 19 % pour le millet. Parmi les céréales consommées dans les marchés urbains, le riz détient de loin la plus grande part de ces marchés urbains. Cette part a été estimée à 76 % au Burkina Faso, à 92 % en Côte d'Ivoire, à 60 % au Ghana et au Sénégal, et à 72 % au Nigéria. Pour le manioc, près de 50 % de la production régionale est consommée en dehors des zones rurales.

La croissance des marchés urbains représente un moteur clé pour la croissance des chaînes de valeur de produits alimentaires de base et pour les systèmes agricoles locaux. En plus des modèles d'urbanisation et démographique, l'émergence d'une classe moyenne plus exigeante en matière de produits alimentaires de bonne qualité et sains constituent un autre moteur de la demande. Ceci montre qu'il existe des débouchés potentiels générateurs de valeur pour la production locale si des stratégies appropriées de commercialisation et de traitement sont exploitées dans la région. Selon une étude AFD-CIRAD-IFAD (2011) (simplement nommée ACI par la suite), les marchés urbains représentent un pouvoir d'achat de 150 000 à 200 000 FCFA par habitant, et constituent une source de demande majeure pour les produits alimentaires de base dans la région – bien supérieure aux débouchés des marchés d'exportation. Par exemple au Burkina Faso en 2009, les marchés urbains pour les produits alimentaires de base (les marchés de détail) ont généré des transactions pour 297 millions de dollars américains, alors que les marchés d'exportation n'enregistraient que 260 millions de dollars américains de revenus. En Côte d'Ivoire, les marchés urbains locaux ont généré 1 090 millions, à comparer aux 634 millions de revenus d'exportation. Au Sénégal les marchés urbains locaux ont généré 740 millions de dollars américains à comparer à 34 millions pour les revenus d'exportation (ACI 2011).

**Encadré 1. La croissance phénoménale de la consommation de riz en Afrique de l'Ouest : une combinaison de la croissance démographique, de l'urbanisation et des politiques de facilitation des importations.**

Le riz fait partie des produits alimentaires de base les plus étroitement corrélés à l'urbanisation croissante en Afrique de l'Ouest, du fait que l'on a fait de plus en plus appel à des politiques d'importation et de facilitation des importations. La demande de riz a augmenté de manière continue depuis les années 1960, et a été satisfaite essentiellement par des importations. La consommation de riz en Afrique de l'Ouest a augmenté, passant d'une moyenne de 1,3 millions de tonnes dans les années 1960 à environ 6 millions de tonnes dans les années 1990 et près de 10 millions de tonnes en 2006. L'augmentation de la population est responsable d'une bonne partie de cette augmentation mais pas sa totalité : la consommation a augmenté de 13 kg par personne dans les années 1960 à 19 kg en 2006. La croissance démographique (qui a été en moyenne de 2,7 % dans les années 1990, pour diminuer légèrement et passer à 2,6 % entre 2000 et 2005), ne peut pas expliquer l'augmentation accélérée de consommation de riz au cours de ces dernières années. Il semble qu'elle soit principalement le résultat de deux facteurs : croissance des revenus et urbanisation. En Afrique de l'Ouest, la consommation de riz vient en complément d'autres produits alimentaires de base telle que le sorgho et le millet, dans la mesure où ces aliments ont tendance à être consommés à différentes heures de la journée. Des variantes de sorgho, de millet et de riz sont également consommées sous forme de gâteaux et de beignets essentiellement comme nourriture achetée dans la rue ou comme collation. Le principal produit de substitution pour le riz dans les zones urbaines est le manioc (gari, fufu) où l'igname pilé et le banku (fait avec du maïs), ou l'acheke.

Les préférences des consommateurs varient beaucoup d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un pays. En matière de riz par exemple, les préférences varient d'un marché à l'autre. Au Ghana, la variété Thai non aromatisée avec au maximum 5 % de brisures domine, mais la variété Thai aromatisée au jasmin a gagné des parts de marché et a représenté plus de 20 % des importations de riz au cours des années récentes.

Le marché du riz en Afrique de l'Ouest est de plus en plus hétérogène comme le reflètent les pratiques d'achat de plusieurs grands importateurs internationaux de riz, tels que Louis Dreyfus, Olam, CIC et d'autres, qui conduisent leurs opérations par le biais de bureaux nationaux spécifiques qui comprennent et satisfont les besoins spécifiques et les préférences des consommateurs de ces pays.

Dans beaucoup de marchés ouest africains, le riz local continue à être handicapé par une mauvaise qualité (taux élevé d'impuretés) ce qui se traduit par des prix au rabais et une demande plus faible. La préférence pour le riz importé par rapport au riz local est plus apparente dans les pays côtiers qui dépendent plus du riz importé. Toutefois au Mali et en Guinée, les consommateurs préfèrent le riz local en termes de fraîcheur et de goût. Le riz local joue également un rôle important dans certains marchés urbains au Sénégal (région de Saint-Louis) et au Nigéria (région de Kano) (USAID, 2011).

Si l'on en croit le Centre Africain pour le Riz (Africa Rice Center), les préférences des consommateurs en Afrique de l'Ouest peuvent être résumées comme suit :

- (a) *Le riz blanc à grain long* avec un taux moyen de féculents domine les marchés dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, à l'exception des marchés qui préfèrent le riz étuvé ou brisé (voir ci-dessous). Les préférences pour le riz brisé diffèrent d'un pays à l'autre. Au Ghana la plupart des consommateurs préfèrent le riz avec un taux de 0 à 5 % de brisures, mais du riz à 25 % de brisures est également utilisé en quantité limitée alors que du riz aromatisé avec 100 % de brisures provenant d'Inde et du Pakistan peut également être vendu. En Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso, la préférence générale des consommateurs va au riz à 25 % de brisures.



**Encadré 1. La croissance phénoménale de la consommation de riz en Afrique de l'Ouest : une combinaison de la croissance démographique, de l'urbanisation et des politiques de facilitation des importations. (suite)**

- (b) *Les brisures de riz* sont vendues comme produit de moindre qualité et pas cher sur la plupart des marchés mais c'est le produit préféré au Sénégal et en Mauritanie. Selon Slayton, environ 500 000 t de brisure de riz Thaï au jasmin sont importées en Afrique de l'Ouest sachant que les trois quarts de cette quantité sont importés par le Sénégal et environ 15 % par la Mauritanie. Globalement les importations de brisures de riz en Afrique de l'Ouest sont calculées par ITC en utilisant les données de UN COMTRADE et s'élèvent à 1,5 millions de tonnes dont 50 % sont importés par le Sénégal (USAID, 2011).
- (c) *Le riz étuvé* peut être soit un produit de haute qualité (avec une teinte dorée) ou un produit de basse qualité (avec une couleur sombre et parfois une odeur) le Burkina Faso transforme une grande partie de sa production de riz en riz étuvé, le travail étant effectué en général par les femmes. Le Nigéria est l'un des plus grands importateurs de riz étuvé de haute qualité complètement blanchi, et le Libéria est l'un des principaux importateurs d'Afrique de l'ouest de riz étuvé de basse qualité.
- (d) *Le riz aromatisé* est un segment en croissance du marché du riz sur lequel se pratiquent des prix supérieurs (300 à 400 \$ américains par tonne au-dessus du prix du riz non aromatisé). Ce produit est essentiellement apporté de Thaïlande (le produit de référence) et du Vietnam. Le Ghana a démarré cette tendance vers ce segment du marché, mais elle touche également des populations dans d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest

Comme on prévoit que 60 % des habitants d'Afrique de l'Ouest vivront dans les zones urbaines en 2020 et que le nombre de villes de plus de 100 000 habitants va augmenter et passer de 78 en 2006 à plus de 200 en 2030, la demande pour des produits de base importés tels que le riz va probablement augmenter. Cela demande des capacités de traitement des produits alimentaires de base grandement augmentées par rapport à la situation actuelle.

### C. Cultures de produits alimentaires de base et marchés non alimentaires

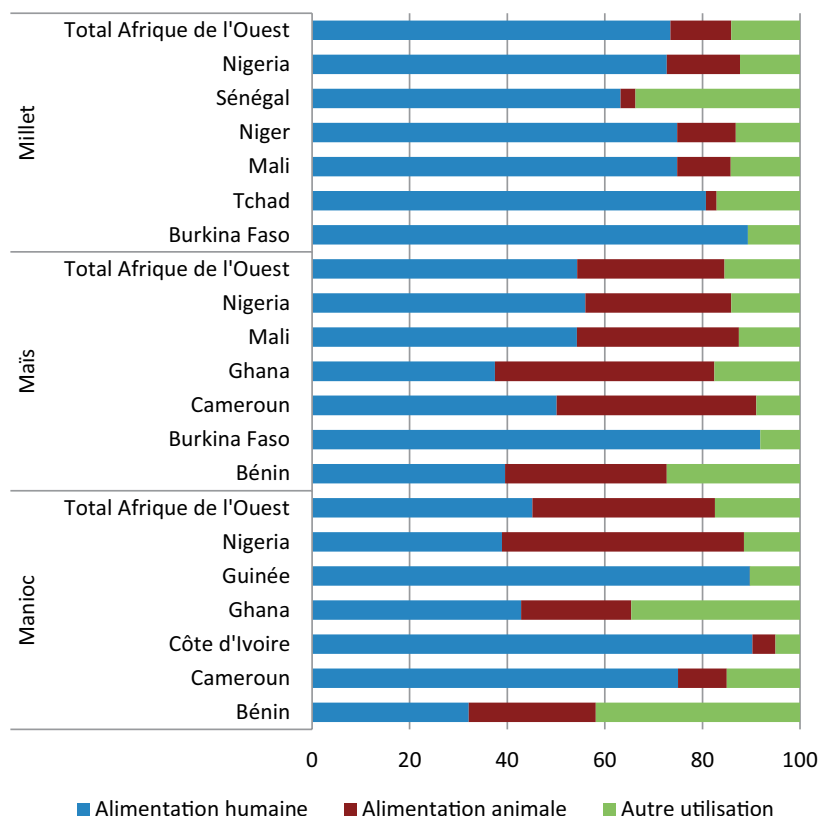
Les récoltes de produits alimentaires de base peuvent se trouver un grand nombre de débouchés commerciaux en dehors de la consommation directe de nourriture. Les produits tels que le maïs<sup>2</sup> et le manioc<sup>3</sup> peuvent être utilisés comme matière première dans un grand nombre de produits alimentaires, de nourriture pour les animaux et de produits industriels, ce qui offre de très nombreuses possibilités pour le développement de l'agro-industrie et un très grand effet multiplicateur au sein des économies locales et régionales.

<sup>2</sup> Farine de maïs, ou semoule (sadza, nshima, ugali, et mealie pap, Afrique) ; farine de maïs (à la place de farine de blé) ; pain de maïs et autres produits de boulangerie ; sirop de maïs (édulcorant utilisé à la place du sucre) ; dans des milliers de produits alimentaires : soda, bonbons, biscuits et pain ; amidon de maïs (agent épaississant dans les soupes) ; Maïs pour la nourriture des vaches, des cochons, des poissons-chats et des poulets.

<sup>3</sup> Parmi les utilisations du manioc, on trouve l'amidon pour les adhésifs, le carton nodule, les gommes et colles, le papier peint, la fonderie, le forage des puits, l'industrie papetière, l'industrie textile, le mobilier en bois, les panneaux de particules ; les biocarburants ; les produits alcooliques ; les poudres de saupoudrage ; les médicaments ; les matières plastiques ; les emballages, le détachant, le stabilisant pour le béton ; et les colles à humidifier.

Le graphique 3 ci-dessous résume la part respective des trois types d'utilisation (alimentation humaine, nourriture pour les animaux et traitement industriel) pour le maïs, le manioc et le millet pour les six principaux producteurs en Afrique de l'Ouest.

**Graphique 3. Pourcentages d'utilisation des récoltes de produits de base (en %) pour les principaux producteurs (2009)**



Source : FAOSTAT (2012).

### Maïs

Quand on observe l'utilisation du maïs par pays dans la région on constate une croissance de l'utilisation du maïs comme nourriture pour les animaux, toutefois avec un degré élevé de variabilité entre les pays et régions. Au Bénin, la nourriture pour animaux à base de maïs représente un tiers de la production nationale alors qu'elle n'était que de moins de 8 % au début des années 1990. Le Burkina Faso a une faible capacité de traitement du maïs dans la mesure où 92 % de la production nationale est utilisée directement comme nourriture. Pour le Mali et le Cameroun la part du maïs dans la nourriture dans l'alimentation humaine a diminué de 80 % à 55 % au cours de la même période. Cette part est restée aux environs de 70 % au Togo, de 65 % en Côte d'Ivoire et d'environ 55 % au Nigéria au cours des deux dernières décennies. Le Ghana a affiché une augmentation importante de l'utilisation du maïs comme nourriture pour les animaux passant de 40 % en 1990 à 55 % récemment. D'autres utilisations ont également augmenté en valeur relative, ce pourcentage passant au-dessus de 15 %. Toutefois, les produits transformés continuent à représenter une fraction marginale pour le maïs (et en fait elle a diminué).

### Manioc

Une analyse des tendances de l'utilisation du manioc au cours des deux dernières décennies montre que la part de la production utilisée pour des produits non alimentaires a augmenté dans beaucoup de pays comme le Bénin et le Nigéria (mais pas pour le Cameroun où la transformation et la commercialisation du manioc

restent relativement peu développés). Au Nigéria l'utilisation dans la nourriture animale est devenue plus importante que l'utilisation alimentaire au cours des années récentes et représente environ la moitié de la production nationale à comparer à seulement un tiers au début des années 1990. Au Bénin la consommation de manioc dans l'alimentation humaine a augmenté constamment, mais l'utilisation non alimentaire a augmenté encore plus rapidement. Il n'y a qu'au Cameroun que l'on constate peu d'évolution dans la transformation du manioc alors que la consommation alimentaire a augmenté de manière importante au cours des années récentes. (Voir le chapitre 16 pour une étude détaillée des contraintes subies par la commercialisation et la transformation du manioc au Cameroun). Quant à la Côte d'Ivoire, ces chiffres sont restés stables aux environs de 5 % chacun pour la production nationale, ce qui est tout à fait comparable à ce que l'on a observé au Togo. Au Ghana, les usages dans l'alimentation animale ont augmenté de 15 à 25 % de la production nationale alors que les autres utilisations sont restées aux environs de 30 à 35 %. D'une manière générale en Afrique de l'Ouest, la part utilisée dans l'alimentation animale a crû de 23 à 37 % de la production régionale de manioc entre 1990 et 2009.

### **Millet**

Le millet est produit dans une large mesure pour une consommation directe dans l'alimentation ; une petite partie du millet est utilisée à d'autres fins ; au Sénégal, environ 100 000 t (soit 20 % de la production totale) sont destinées à des usages non alimentaires ; ce pourcentage est resté stable mais a augmenté au cours des années récentes pour croître jusqu'à un tiers de la production totale de millet et les deux autres tiers étant utilisés par la consommation directe sous forme d'aliments. En Guinée, il y a eu aussi une augmentation récente dans l'utilisation du millet pour des usages non alimentaires au cours des années récentes. On peut constater la même tendance au Mali, montrant une lente adoption du millet dans des usages non alimentaires au cours de la dernière décennie mais la consommation alimentaire de millet a cru encore plus vite au cours de cette dernière décennie. Toutefois, certains pays comme le Sénégal ou la Guinée ont diversifié partiellement l'utilisation du millet pour d'autres utilisations.

### **Oléagineux**

La plus grande partie de la production d'huile (arachide et huile de palme) est de plus en plus destinée au marché d'exportation et donc de moins en moins dirigée vers les marchés régionaux. Pour l'huile de palme, la plupart des grands pays producteurs répartissent la production entre l'utilisation nationale à des fins alimentaires et les exportations (vers les pays voisins ou à l'international). La Côte d'Ivoire a le taux le plus élevé d'auto consommation de l'huile de palme avec 95 % de la production locale consommée dans l'alimentation, à comparer à 40 % pour le Cameroun et le Nigéria et seulement un tiers pour le Ghana. Au cours des années, le pourcentage des exportations d'huile de palme a augmenté pour les principaux producteurs, en particulier le Ghana (de un tiers à deux tiers) et le Nigéria (de 30 à 70 % de la production exportée).

### **Élevage et produits de l'élevage**

On peut qualifier le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest de « géant silencieux ». Ce secteur est très important avec plus de 60 millions de têtes de bétail, 160 millions de petits ruminants, et 400 millions de volailles (OECD/CSAO). En plus de son importance pour la sécurité alimentaire et l'alimentation, dans la mesure où c'est une source de protéines qui sont en déficit dans la région d'une manière générale, l'élevage joue un rôle très important comme source de capital et de sécurité pour les petits éleveurs et les fermiers. Cependant malgré cela, l'élevage n'est pas vraiment l'objet de la priorité d'investissements qu'il mérite et par conséquent, la production continue à être sérieusement sous optimisée.

Par ailleurs, les statistiques de consommation sont rares et aucune analyse fiable quantifiant la consommation de viande et de protéines par les ménages dans la région n'a été faite. On voit apparaître quelques informations sur la consommation de volaille, dans la mesure où ce sous-secteur montre des signes de croissance sur certains marchés, particulièrement dans les pays côtiers, près des grandes agglomérations urbaines. On pense que la consommation de volaille est essentiellement satisfaite par la production

nationale qui représente plus de 80 % de la consommation (Schneider and Plotnick, 2010), bien que les importations de poulet surgelé aient augmenté, en provenance essentiellement du Brésil et de l'Union Européenne. On prévoit que la consommation de volaille va augmenter et sera de plus en plus dépendante des importations (en particulier des produits associés à la volaille subventionnés en provenance de l'Europe). On s'attend à voir un écart de plus en plus grand entre la demande et la production régionale. À l'heure actuelle, les importations ne représentent que 28 % de la consommation des marchés (FAOSTAT, 2012). De fait, l'écart entre la production nationale et la demande a augmenté au cours des années passant de 16 000 t en 1990 à 50 000 t en 2000, et on prévoit une augmentation supplémentaire jusqu'à 62 000 t en 2015 (Dieye *et al.*, 2004).

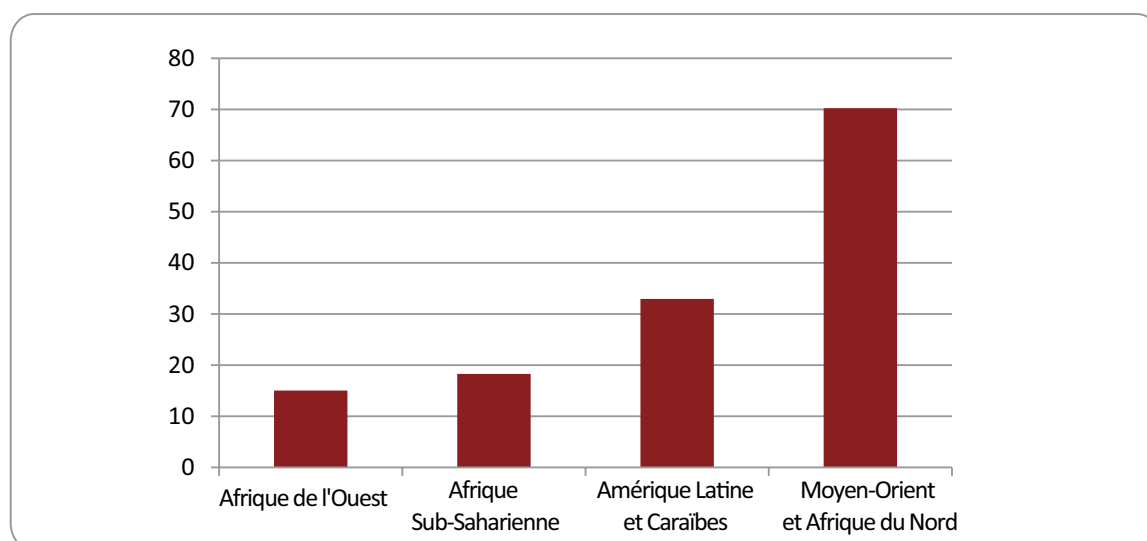
### 3. Produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest : une vue d'ensemble des moteurs de l'offre

#### 3.1 Renforcement de l'environnement d'aide à la production

Dans cette section, nous passerons rapidement en revue l'état des principaux moteurs affectant le coût unitaire de la production, qu'il s'agisse d'infrastructure (matérielle et immatérielle), de la terre, de l'énergie et d'autres intrants aussi bien que du cadre institutionnel tel que l'environnement des affaires, la mise en application légale des règles et la transparence ou les obstacles bureaucratiques et d'autres obstacles aux transactions. Toutes ces améliorations sont essentielles pour assurer la reconstruction de la capacité de production des systèmes alimentaires de base et pour renforcer les opportunités de transformation agricole et de création de marchés, qui devrait stimuler la demande pour une production améliorée et de bonne qualité, et des produits de valeur élevée bénéficiant aussi bien aux producteurs à petite échelle, aux petites entreprises, qu'aux opérateurs travaillant à grande échelle.

#### A. Infrastructure (routes ; communications)

**Infrastructure matérielle :** la mise en place d'infrastructures est avant toute une responsabilité d'intérêt public, bien qu'il existe des opportunités d'engager le secteur privé dans des investissements joints dans le cadre de ce que l'on appelle opportunément des PPPs (Partenariat Public Privé). Le faible pourcentage de routes pavées (voir le graphique 4 ci-dessous) et d'infrastructures en bon état sont un obstacle aux opérations commerciales et économiques et ralentissent les possibilités d'une intégration plus rapide. Cet état non optimal de l'infrastructure routière augmente aussi les risques pour les affaires et les marchés, les délais, les coûts et fait obstacle à la compétitivité. Par ailleurs les contraintes d'infrastructures (transport, communication) empêchent les agriculteurs de répondre aux signaux des prix du marché et aux incitations de la chaîne de valeur. En Afrique de l'Ouest, on estime qu'environ 40 % du coût de l'alimentation est constituée par des coûts de transport.

**Graphique 4. Pourcentage de routes pavées (2004)**

**Source :** Banque Mondiale, Indicateurs de Développement dans le Monde (2012) e; calculs effectués par les auteurs.

**Infrastructure immatérielle :** Étant donnée l'absence d'infrastructure de communication appropriée, la facilitation des échanges commerciaux est sérieusement handicapée, en particulier pour les pays enclavés. Ces derniers sont en fait doublement handicapés à la fois par le mauvais état des routes et par une régulation inefficace de l'industrie des transports routiers, ce qui se traduit par des coûts exorbitants des transports terrestres (Teravaninthorn and Raballand, 2008) qui sont bien plus élevés que dans d'autres parties de l'Afrique sub-saharienne. Si l'on en croit un rapport de la Banque Mondiale en 2009, seulement 16 % des routes au Burkina Faso sont pavées et ne demandent qu'un faible entretien. Le fret aérien est limité du fait que la plupart des aéroports ont une faible capacité. Troisièmement le commerce transfrontalier est également coûteux du fait d'institutions douanières inefficaces, en dépit de la relance du corridor avec le Togo, le Ghana et le Bénin. Les mauvaises performances des communications téléphoniques (malgré des améliorations pour l'accès mobile) et d'Internet, avec des coûts associés élevés, privent les opérateurs d'opportunités de réduire les coûts de transaction et d'améliorer leurs affaires et la commercialisation.

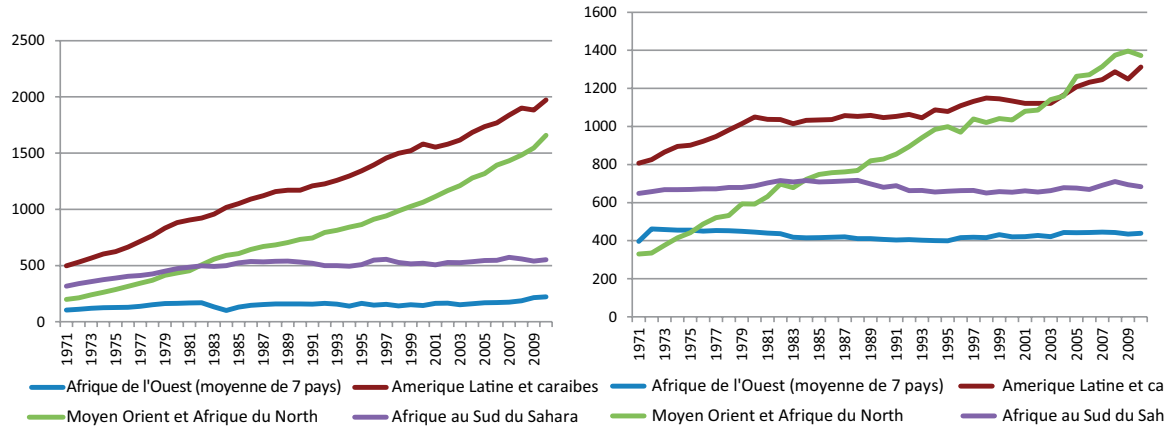
## B. Utilisation, services et coûts de l'énergie

Les données sur l'utilisation de l'électricité et de l'énergie, sur une base individuelle, mettent en évidence un déficit sérieux pour l'Afrique de l'Ouest en tant que région. Il n'y a eu aucun progrès dans la construction de l'infrastructure énergétique nécessaire depuis le début des années 70, permettant de faire mieux que simplement suivre la croissance de la population (comme le montrent les courbes plates pour l'Afrique de l'Ouest dans les graphiques 5A et 5B ci-dessous). Contrastant avec cette situation, parmi les pays en développement, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ont montré une croissance forte et constante comparable aux tendances observées en Amérique latine. Cette sombre image de l'utilisation de l'énergie en Afrique de l'Ouest est étroitement liée aux capacités très limitées de transformation des produits agricoles qui continuent à souffrir d'une insuffisance énergétique et de coûts élevés de l'énergie.

**Graphique 5. Consommation électrique par personne (kWh par personne) (à gauche) et consommation d'énergie (en équivalents de kilos de pétrole, par personne) (à droite)**

5A. Consommation d'énergie électrique

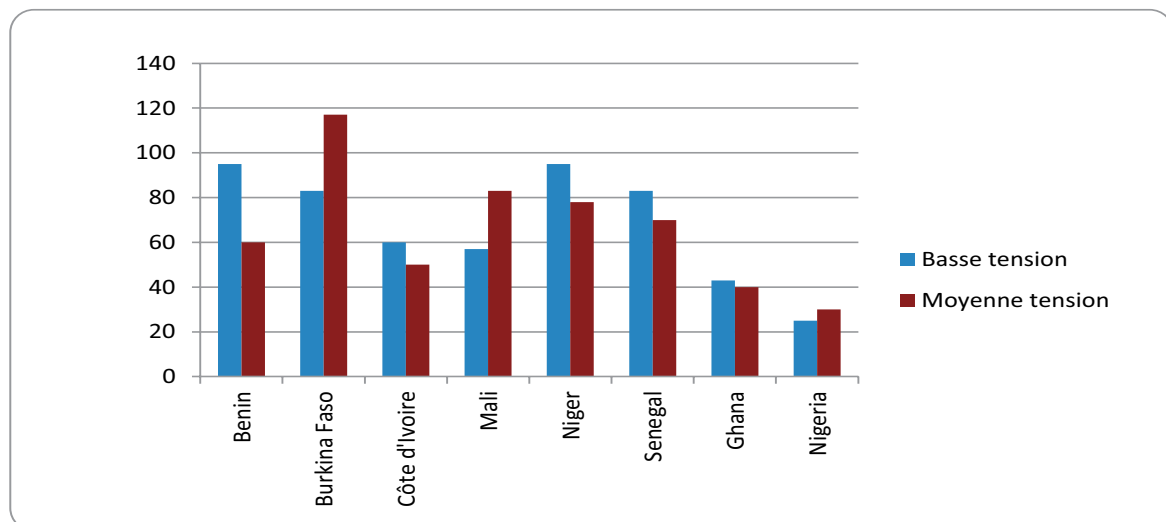
5B. Utilisation d'énergie



**Source :** Banque Mondiale, Indicateurs de Développement dans le Monde (2012) : calculs effectués par les auteurs.

Une alimentation en courant électrique peu fiable constitue une contrainte très importante et se traduit par des coûts additionnels et une perte de compétitivité pour les pays qui en sont victimes, tels que le Bénin et le Burkina Faso, comme on peut le voir dans le graphique 6 ci-dessous. Dans les pays où la production d'électricité est limitée et où les importations sont importantes, des difficultés dues à cette situation peuvent se présenter en conjonction avec d'autres problèmes tels que la distribution monopolistique comme c'est le cas au Burkina Faso (prix élevé et mauvaise qualité de la distribution).

**Graphique 6. Coût de l'électricité dans certains pays d'Afrique de l'Ouest (FCFA par kWh)**



**Source :** Banque Mondiale, CEM Burkina Faso (2009).

### C. Réglementation et corruption

La mise en place et la crédibilité de l'État de droit et le cadre réglementaire formel sont des facteurs majeurs qui déterminent l'environnement des affaires, et leur faiblesse peut constituer un obstacle sérieux

à l'investissement et au développement de l'industrie agroalimentaire. Une étude effectuée par la Banque Mondiale et couvrant plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, a quantifié ces coûts pour les entreprises privées dans plusieurs pays africains. Les résultats de cette étude sont résumés dans le tableau 6 ci-dessous. Si l'on ajoute les coûts de la sécurité et la valorisation du temps nécessaire pour importer et exporter, environ cinq à 8 % des ventes sont perdus en raison des inefficacités mentionnées ci-dessus, ce qui place une contrainte forte sur la compétitivité globale des entreprises.

**Tableau 2. Coûts indirects et invisibles, exprimés en pourcentage des ventes des entreprises**

	Coûts indirects			Coûts invisibles				Total des coûts indirects et invisibles
	Transport	Télécommunications.	Douanes	Pertes dues aux coupures de courant	Coût du temps passé par les managers à traiter des problèmes de réglementation	Coût de la corruption : paiements informels pour faire avancer les choses	Coût des mesures de sécurité	
Burkina Faso, 2006	2.23	0.70	1.63	1.20	0.05	1.48	0.86	8.20
Benin, 2004	-	-	0.48	1.16	0.06	4.27	0.57	6.55
Mali, 2007	1.96	0.86	0.26	1.39	0.05	0.24	0.12	4.60
Ouganda, 2006	1.08	0.50	0.52	28.16	0.06	2.18	0.43	32.93
Zambie, 2007	0.61	0.71	0.68	1.79	0.04	0.05	0.93	4.81

**Source :** Banque Mondiale, Enterprise Surveys 2004-2007. Les estimations sont basées sur un minimum de 15 observations.

#### D. Transport

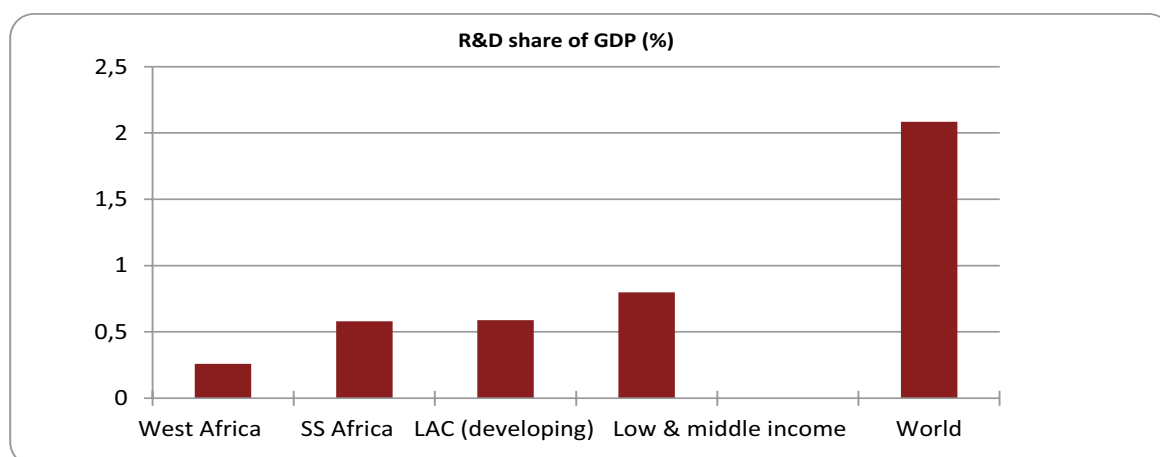
Les services de transport entrent pour une part importante dans les coûts de marketing et de commercialisation. L'état actuel des services de transport en Afrique de l'Ouest constitue un obstacle important à tout nouveau développement et à l'expansion du commerce intra-régional si l'on considère l'immense potentiel non exploité. En Afrique de l'Ouest, les coûts de transport sont plus élevés que ceux observés dans d'autres régions d'Afrique (fonctionnement du véhicule, permis, assurances, péages, etc.). En matière de transport d'une manière générale, on trouve des services de moins bonne qualité à des prix plus élevés, et cela est dû dans une large mesure à la réglementation et aux limites d'accès au marché imposé à l'industrie du transport routier, en plus des pratiques de corruption dans les systèmes de partage du fret qui permettent l'utilisation prolongée de flottes de véhicules vieillissants. D'une manière générale le mauvais état des routes est la cause principale des coûts d'exploitation élevés, d'une consommation plus élevée de carburant, et de coûts d'entretien supérieurs, ainsi que de la réduction de la durée de vie des véhicules (Teravaninthorn and Raballand, 2008).

En Afrique de l'Ouest, même pour les routes de couloirs internationaux où la qualité des chaussées est bonne ou adéquate, les coûts de transport sont encore trop élevés en raison de l'influence des cartels de camionneurs (arrangements informel pour le partage du marché) et des réglementations existantes (créées par les bureaux d'affrètement et les conseils de chargeurs), et de l'absence de concurrence de la part d'autres moyens de transport (transport ferroviaire).

## E. Investissements –recherche et productivité agricoles

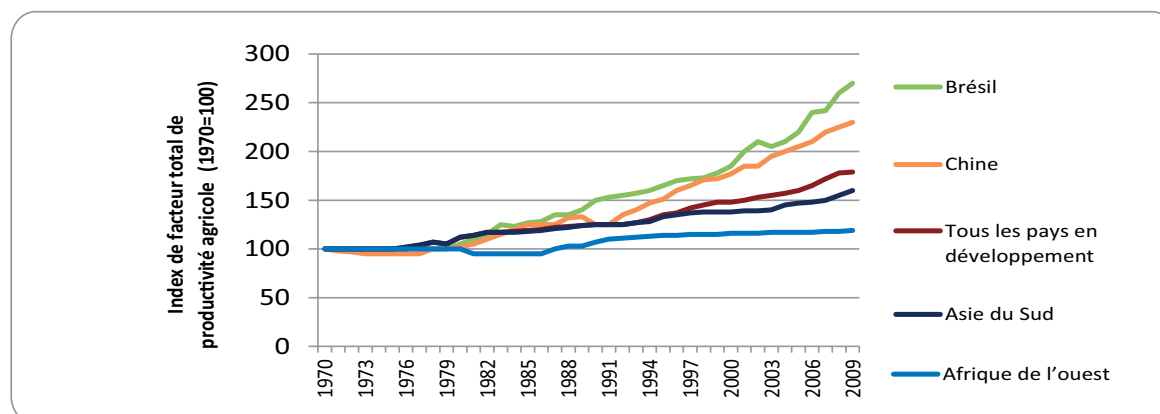
En Afrique de l'Ouest, les dépenses consacrées à la recherche et au développement (R&D) sont minimales, et représentent en moyenne environ 0,25 % du PIB, sans changement depuis les années 1990<sup>4</sup>. Cette valeur est petite même comparée au reste de l'Afrique (la dépense globale en Afrique en matière de R&D est en moyenne supérieure à 0,55 %). Selon un rapport d'évaluation globale produit par ASTI sur la recherche et développement agricole en 2012 (Bientema et al., 2012), de 2000 à 2008, près de la moitié des pays étudiés en Afrique subsaharienne ont affiché une croissance annuelle négative en matière de dépenses publiques de recherche et développement agricole, s'échelonnant de -0,2 à -12 % par an, malgré une augmentation des dépenses cumulées pour l'Afrique subsaharienne d'environ un tiers pour la même période. La décroissance des niveaux de dépenses a été particulièrement importante en Afrique de l'Ouest francophone. Pour un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, tels que le Burkina Faso, la Guinée, le Sénégal et le Togo, la fin de grands projets financés par les donateurs avec un financement de la Banque Mondiale, a laissé des traces importantes sur la recherche et développement dans ces pays (IFPRI, 2012).

**Graphique 7. Part de la R&D dans le PIB total pour l'Afrique de l'Ouest et d'autres régions comparables et le monde entier (moyennes sur la période 1997 - 2009 ; rapports publiés à des dates différentes)**



Source : Banque Mondiale, Indicateurs de Développement dans le Monde (2012).

**Graphique 8. Tendances pour la productivité totale des facteurs pour l'Afrique Sub-Sahélienne et d'autres régions en développement**



Source : Fuglie 2012.

<sup>4</sup> Moyenne sur 10 ans pour les pays faisant l'objet de rapport : Burkina Faso, Ghana, Mali, Nigeria et Sénégal (World Bank, WDI).

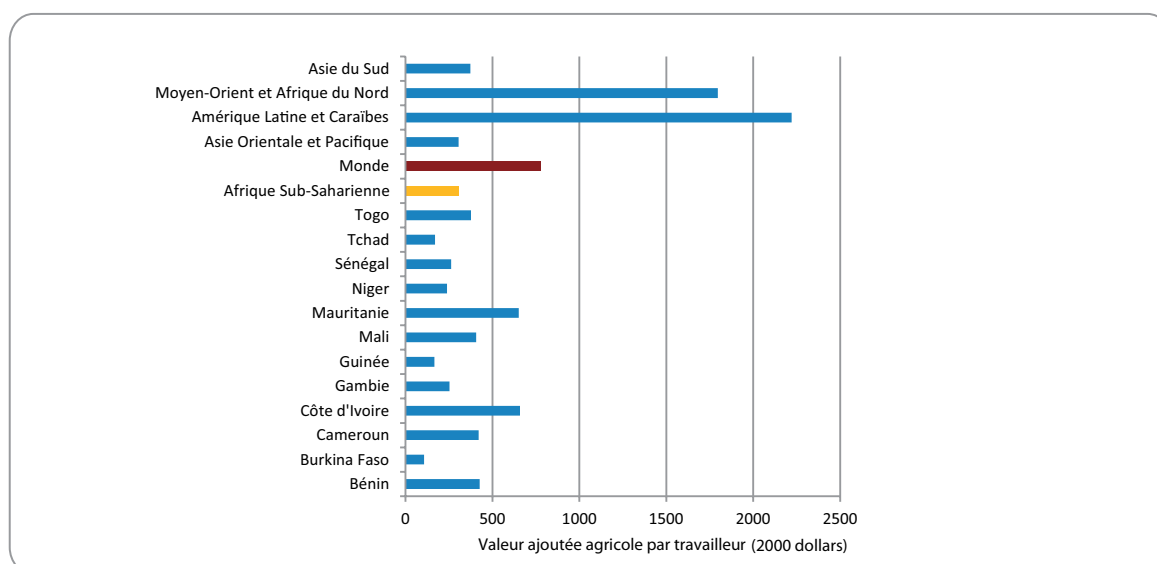


Les pays en développement dont l'agriculture a connu une croissance plus importante de manière soutenue depuis les années 1980 – mesurée par la productivité totale des facteurs (TFP), ont fait preuve d'un engagement fort dans des politiques complémentaires et des réformes institutionnelles, en plus de dépenses accrues en matière de recherche et développement agricole. Parmi ces réformes on trouve des incitations accrues pour les agriculteurs, une stabilité macro-économique, des systèmes relativement forts de vulgarisation et d'éducation en milieu rural, et des améliorations en matière d'infrastructure rurale et d'accès au marché (Bientema *et al.*, 2012).

Les données disponibles montrent que 50 % du flux d'investissement direct étranger total (Foreign Direct Investments - FDI) en Afrique subsaharienne sont dirigés vers le secteur des ressources naturelles. Le secteur agricole dans la région n'a attiré qu'une faible part du FDI. Un dossier de UNCTADI FDI montre que dans le cas du Nigéria, la capitalisation FDI dans ce pays est 17 fois supérieure pour les industries d'extraction comparée à l'agriculture (6 417 millions de dollars américains à comparer à 386 millions de dollars américains en 1992). De plus, l'essentiel des fonds FDI destinés à l'agriculture est destiné aux produits d'exportation présentant une valeur élevée. Des exemples des années 1990 montrent que les principaux projets FDI incluent l'investissement de Del Monte pour plus de 9 millions de dollars américains dans les bananes au Cameroun, celui de Lonrho pour 7,5 millions de dollars américains dans les propriétés productrices de thé en Tanzanie, ainsi que l'investissement de plusieurs millions de dollars de Aberfoyle Holding dans l'huile de palme au Zimbabwe (Mugabe, non daté).

Il n'est pas surprenant que la productivité agricole (mesurée comme la valeur ajoutée par 100 travailleurs) reste relativement basse comparée à celle d'autres régions en développement comme cela est montré dans le graphique 9 ci-dessous. Contrairement à l'Afrique de l'Ouest, les taux relativement bas pour les pays en développement d'Asie sont dus plus à une densité de population beaucoup plus grande qu'à une productivité basse en tant que telle.

**Graphique 9. Productivité agricole (valeur ajoutée agricole par travailleur)**



**Source :** Banque Mondiale, Indicateurs de Développement dans le Monde (2012) ; calculs effectués par les auteurs.

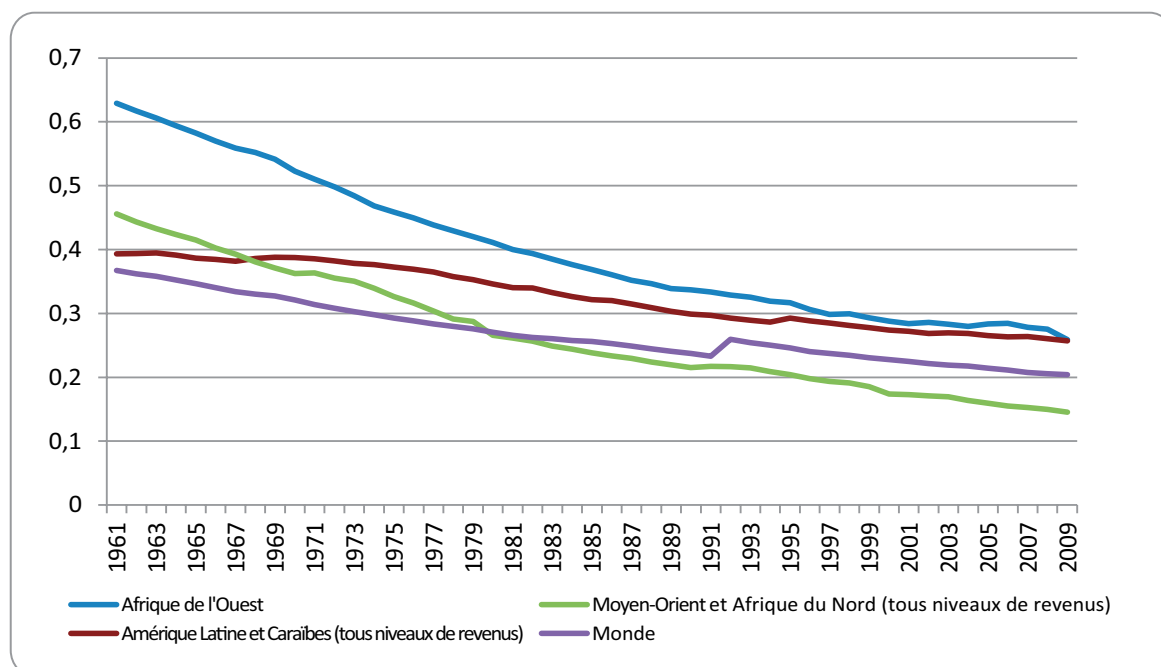
Après avoir passé en revue un certain nombre d'indicateurs économiques clés qui affectent le potentiel de production de nourriture en Afrique de l'Ouest, nous allons maintenant nous tourner vers les systèmes de produits alimentaires de base, décrire les modèles de production et passer en revue les niveaux actuels et potentiels de productivité, avec une attention particulière aux cultures de produits

alimentaires de base dans la région. Parmi les variables affectant la productivité que nous passerons en revue, on trouve les structures de rendement ainsi que la fertilité des sols – une entrave clé à une croissance future de la productivité agricole dans la région.

### 3.2. Productions des produits alimentaires de base : composition et tendances

Si on la compare à d'autres régions, l'Afrique de l'Ouest (et de la même manière d'autres parties de l'Afrique) ont démarré avec un ratio relativement élevé de superficie par tête (plus de deux tiers d'hectares par tête en 1960). Mais depuis cette date, la forte croissance démographique a beaucoup réduit ce ratio à moins de 1 ha par personne. Si on la compare à l'Amérique latine, l'Afrique de l'Ouest avait plus de 50 % de superficie en plus par tête au début des années 1960. Mais cet avantage a quasiment disparu et les deux régions sont pratiquement au même niveau : environ 0,26 ha par tête chacune en 2009.

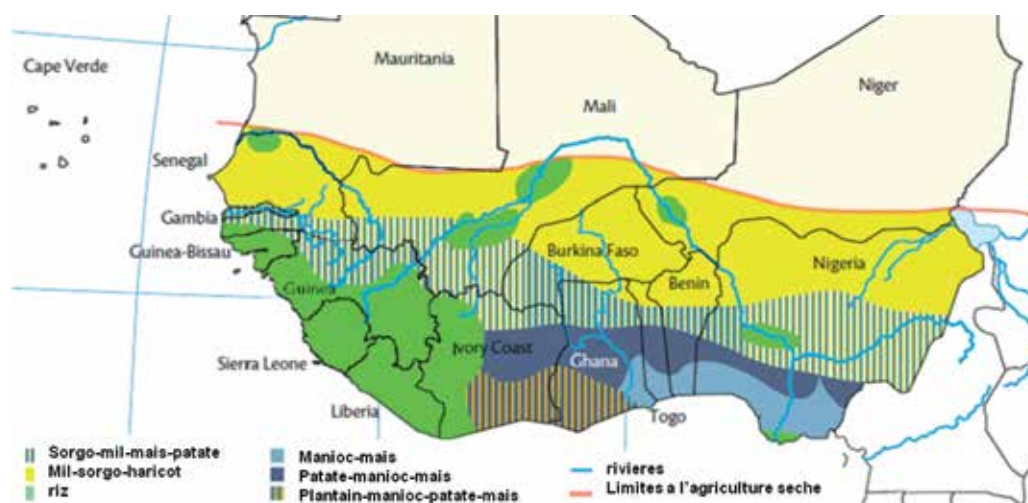
**Graphique 10. Superficie disponible par tête en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions (hectares par personne)**



**Source :** Banque Mondiale, Indicateurs de Développement dans le Monde (2012) ; calculs effectués par les auteurs.

Les principales cultures alimentaires produites en Afrique de l'Ouest sont décrites dans le tableau 3 et les graphiques 11,12A à 12C. Nous voyons dans le tableau 3 la prédominance des céréales et des racines et tubercules dans les 10 cultures les plus importantes ; mais également une variété d'autres cultures commerciales, de fruits et de légumes dans les 20 cultures les plus importantes. La région a aussi une importante production d'élevage avec une moyenne de plus de 216 millions de têtes de bétail, 69 millions de têtes d'ovins et de caprins et plus de 450 millions de têtes de poulet en moyenne sur 2005 – 2010. Sur le graphique 11, nous voyons la distribution géographique des principales cultures alimentaires, avec les pays du Sahel dominé par les céréales (sorgho, millet, maïs, riz et fonio) et dans d'autres pays de la côte sud nous trouvons également des racines et tubercules (manioc, igname et plantain).

Graphique 11. Distribution géographique des principales cultures alimentaires en Afrique de l'Ouest



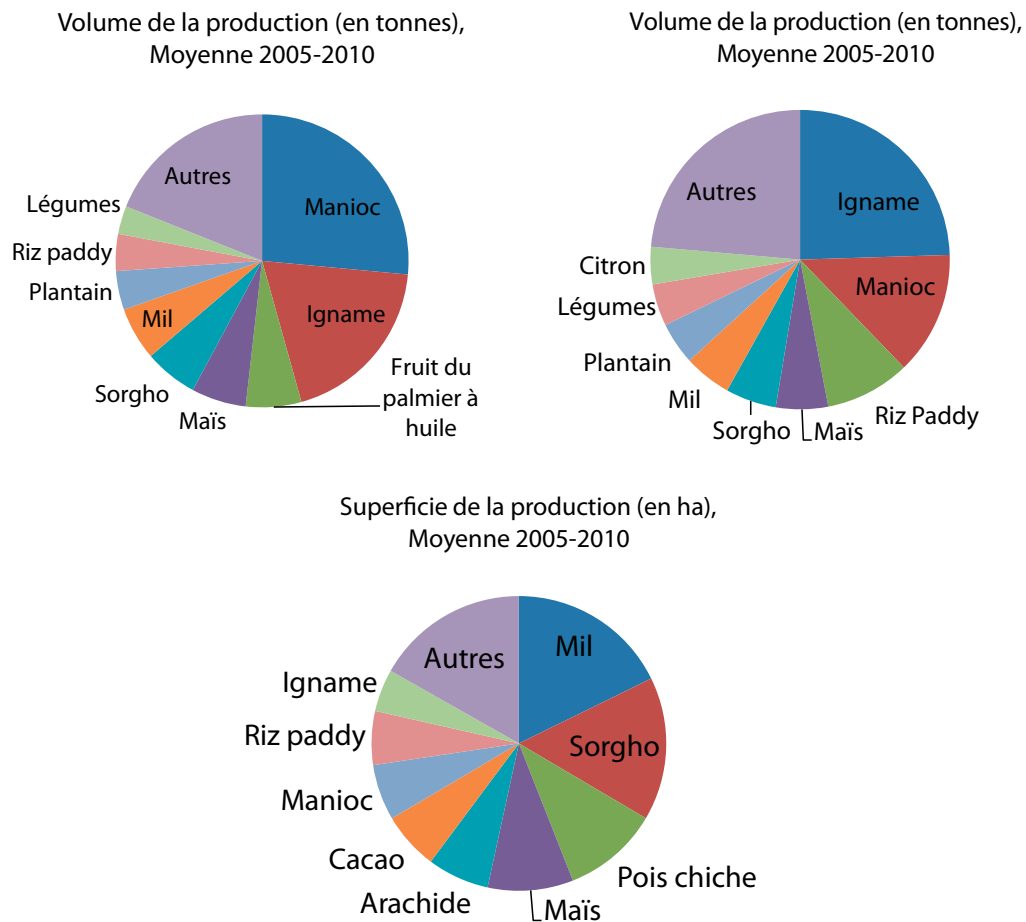
Source : Bureau Issala, Chaléard JL. et CSAO ; extrait de Blein *et al.*, 2008.

Tableau 3. Les 20 cultures alimentaires les plus importantes en Afrique de l'Ouest classées par surface cultivée, volumes produits et valeur (moyenne 2005 – 2010)

Surface cultivée (en milliers d'ha)*			Volume de production (en milliers de tonnes)*			Valeur (million de dollars actuels)*		
Culture	Moyenne 2005-2010	Rang	Culture	Moyenne 2005-2010	Rang	Culture	Moyenne 2005-2010	Rang
Millet	16,68	1	Manioc	65,65	1	Igname	24 996,16	1
Sorgho	14,79	2	Igname	47,54	2	Manioc	13 568,50	2
Pois chiches, secs	9,92	3	Huile de palme	15,19	3	Riz paddy	9 358,16	3
Maïs	8,82	4	Maïs	14,98	4	Maïs	5 749,33	4
Arachides	6,37	5	Sorgho	14,64	5	Sorgho	5 603,33	5
Fèves de cacao	5,94	6	Millet	14,51	6	Millet	5 236	6
Manioc	5,75	7	Plantain	10,62	7	Plantain	4 666,33	7
Riz paddy	5,54	8	Riz paddy	10,09	8	Légumes frais	4 626,66	8
Igname	4,38	9	Légumes	7,71	9	Agrumes	4 119,16	9
Fruit du palmier à huile	4,24	10	Taro (cocoyam)	7,68	10	Fèves de cacao	3 535,16	10
Graines de coton	2,23	11	Sucre de canne	7,16	11	Arachides	3 031	11
Noix de cajou	1,72	12	Arachides	6,94	12	Pois chiches, secs	2 966,83	12
Plantain	1,52	13	Pois chiches, secs	4,71	13	Huile de palme	2 859,33	13
Patates douces	1,30	14	Patates douces	4,20	14	Piments/Poivrons verts	2 182	14
Taro (cocoyam)	1,14	15	Agrumes	3,95	15	Tomates	2 082,83	15
Légumes	1,04	16	Tomates	3,24	16	Taro (cocoyam)	1 762,16	16
Café vert	0,95	17	Fèves de cacao	2,70	17	Noix de cajou	1 717,33	17
Légumineuses	0,82	18	Graines de coton	2,35	18	Maïs fermier	1 441,33	18
Pépin de melon	0,82	19	Autres fruits	1,98	19	Patates douces	1 414,50	19
Agrumes	0,79	20	Oignons secs	1,95	20	Oignons secs	1 108,16	20

Source : FAOSTAT (2012); \*Note: Les données sont pour l'Afrique de l'Ouest plus le Cameroun et le Tchad; pour la valeur de la production, le Tchad n'est pas inclus.

Graphique 12. \*Principales productions, en termes de volume (12A), superficie cultivée (12B) et valeur (12C)

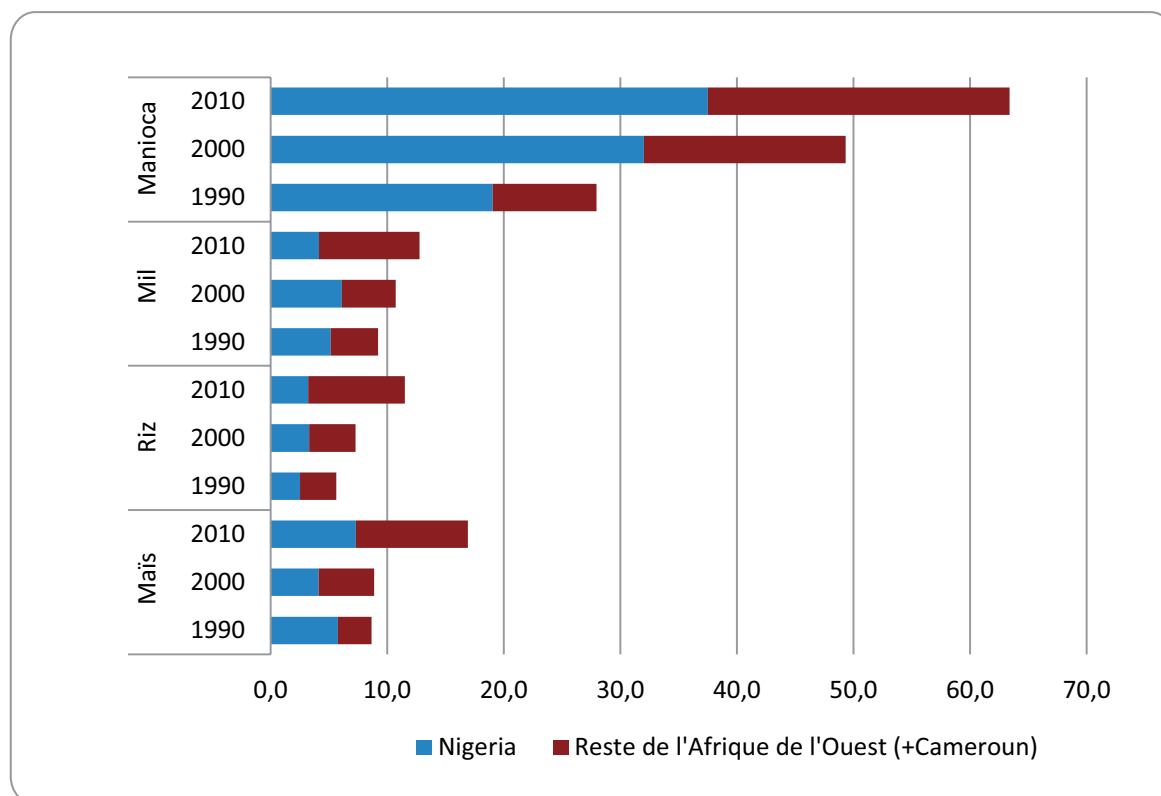


**\*Note :** Les données sont pour l'Afrique de l'Ouest plus le Cameroun et le Tchad; pour la valeur de la production, le Tchad n'est pas inclus

**Source :** FAOSTAT (2012).

Le Nigéria représente environ la moitié de l'Afrique de l'Ouest en termes de population, et la taille de son économie domine de manière et écrasante celle des autres pays de la région. Pour la plupart des produits de base, le Nigéria à lui tout seul produit la moitié, ou plus de la moitié, de ce qui est produit par tous les autres pays de la région. Toutefois, le taux de croissance de la production des produits de base au Nigéria a été plus lent que celui des pays voisins, leur permettant de le rattraper et de réduire un petit peu sa part du marché régional (graphique 13).

Graphique 13. Part du Nigéria dans la production des produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest (MT)



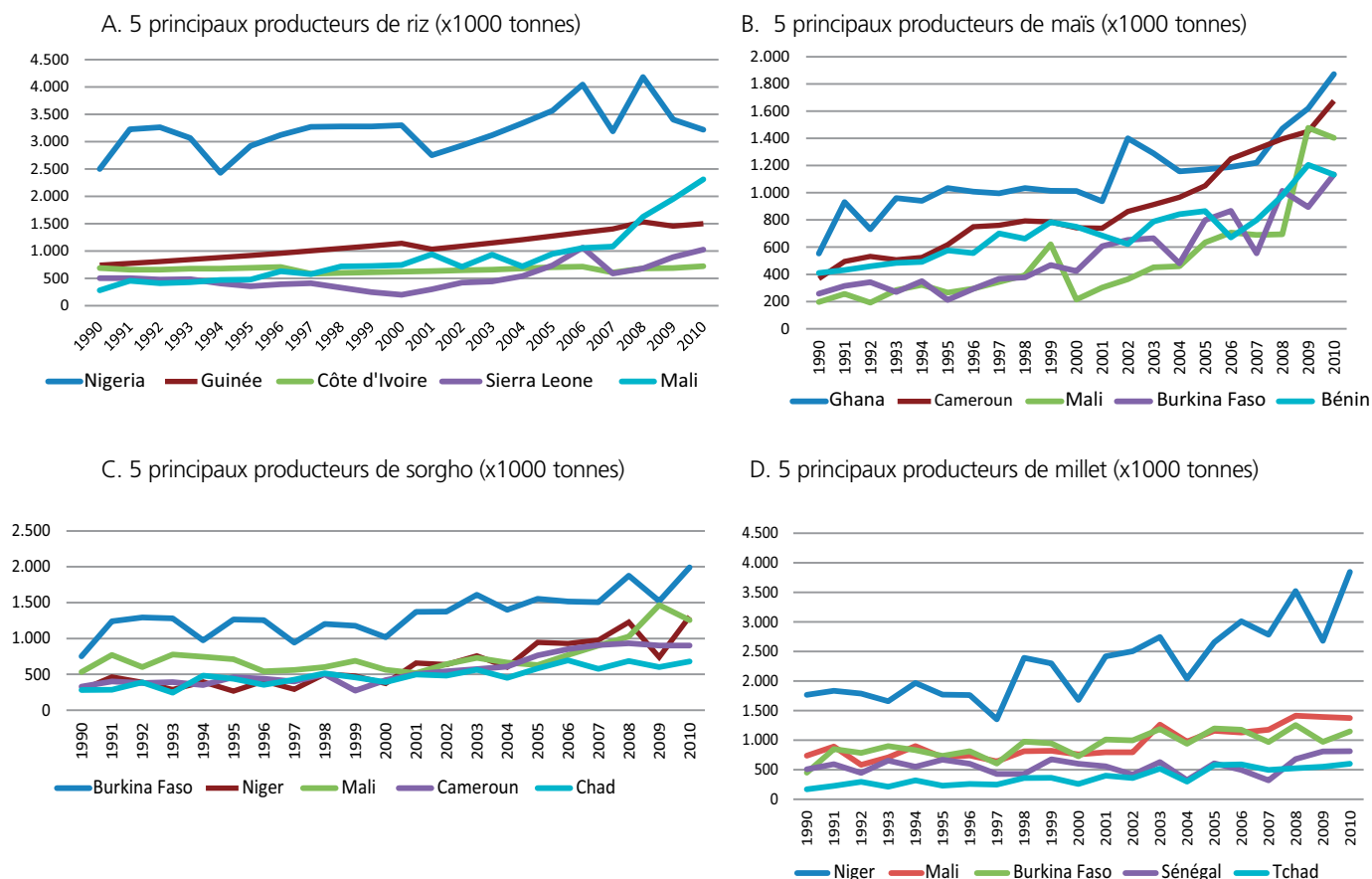
Source: FAOSTAT (2012).

En termes de structure de production, la production des cultures alimentaires de base a augmenté plus lentement au cours des années 1990 de manière globale, mais a accéléré depuis 2000. La tendance est générale pour l'ensemble des cultures de produits de base et pour beaucoup de pays dans la région. Parmi ces cultures, les productions de maïs, de riz et de manioc ont montré les taux de croissance annuelle les plus élevés (avec un facteur compris entre 2 et 2,7) alors que le sorgho et le millet ont augmenté plus modestement (facteur de 1,5)<sup>5</sup>. La croissance de la production a été permise par la mise en production de plus de terres, avec quelques augmentations de la force de travail et de la productivité agricole. Toutefois, ces augmentations modestes de productivité sont bien en dessous des niveaux requis pour assurer une plus grande sécurité alimentaire et réduire les déficits commerciaux. D'autres augmentations de la productivité sont fort probables dans la mesure où la plupart des rendements de ces cultures sont plutôt bas comparés à la performance d'autres pays africains et de pays en développement.

#### a) Production de céréales en Afrique de l'Ouest

Les tendances de la production de céréales par produit sont montrées dans les graphiques 14A à 14D.

<sup>5</sup> La croissance de la production a également été importante pour d'autres racines et tubercules, tels que les pommes de terre dont la production a été multipliée par 10 depuis les années 1980. (AFD-CIRAD-IFAD 2011).

**Graphique 14. Tendances de la production de céréales en Afrique de l'Ouest depuis 1990**

Source : FAOSTAT (2012).

L'étude ACI (2011) a montré que, aussi bien dans les régions rurales qu'urbaines, la demande régionale de riz a largement dépassé les niveaux de production depuis le milieu des années 1970, la différence étant comblée par des importations toujours croissantes, essentiellement en provenance d'Asie. Près de la moitié de la consommation de riz (48 %) provient actuellement des importations et les consommateurs urbains ne se tournent plus vers les récoltes locales même quand les prix du riz augmentent. Des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal produisent même moins de la moitié de leur consommation. Les projections de consommation en 2025 montrent un doublement de la demande de riz (demande essentiellement en provenance des marchés urbains), ce qui demanderait un triplement de la production si l'on veut éviter une plus grande dépendance aux importations.

Le graphique 14A ci-dessus montre que pendant la période de 1990 à 2009, il n'y a pratiquement pas eu de changement dans la production en Côte d'Ivoire, une croissance continue pour la Guinée, et des variations de production désordonnées pour le Nigeria. Plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest ont fortement développé leur production depuis 2007, en particulier la Sierra Leone. L'augmentation la plus spectaculaire de la production de riz a eu lieu au Mali depuis le début de la crise alimentaire en 2007 – 2008.

Pour le maïs (graphique 14 D), en dehors du Nigeria (qui, à lui tout seul, produit autant que les sept principaux pays producteurs de la région) dont la production de maïs a été fluctuante, les structures de production de maïs parmi les principaux producteurs ont montré une stagnation relative au cours des années 1990 mais présentent quelques augmentations depuis l'an 2000 jusqu'à aujourd'hui. Le Cameroun, le Ghana et le Bénin

ont vu leur production de maïs croître depuis l'an 2000. La production du Burkina Faso a été en croissance continue depuis le milieu des années 1990 ; alors que c'est au Mali qu'on a constaté la plus spectaculaire augmentation de production de maïs depuis 2008, avec une tendance similaire à celle observée pour le riz.

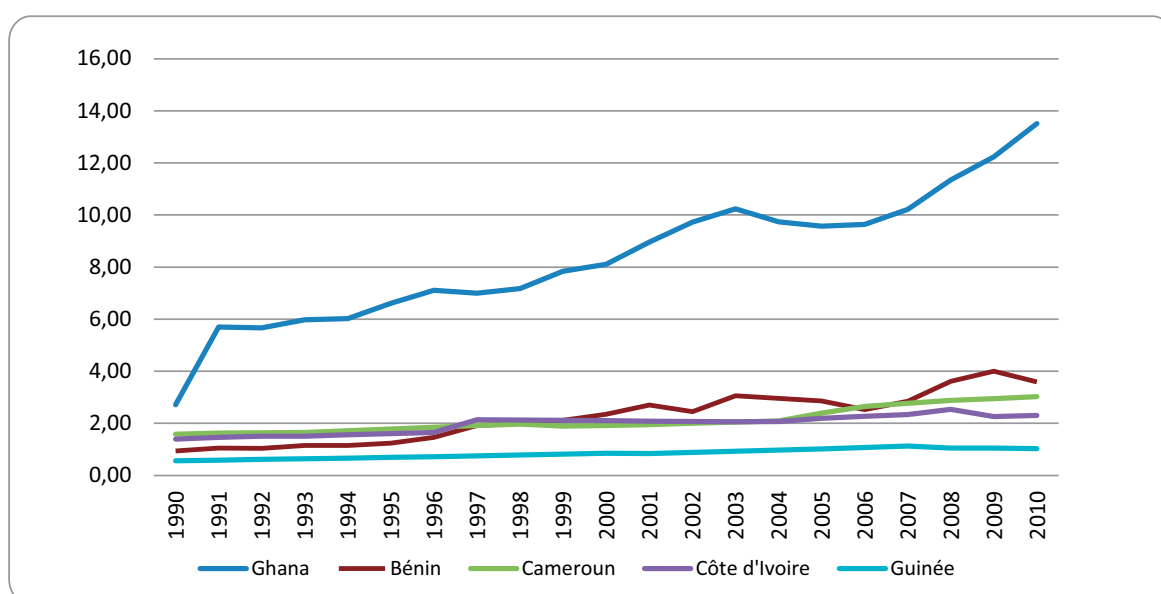
La plupart des principaux producteurs de sorgho, en dehors du Nigéria, ont tous connu une légère augmentation de la production au cours de la dernière décennie (surtout depuis l'an 2000) (graphique 14 C). Au Mali on a constaté une augmentation relativement importante dans la production de sorgho entre 2005 et 2009, alors que la production de sorgho au Tchad n'a affiché qu'une lente tendance à la croissance depuis l'an 2000. Le Burkina Faso est le deuxième plus grand producteur de sorgho (en dehors du Nigéria) mais les niveaux de production sont très variables d'une année à l'autre.

Pour ce qui est du millet, il n'y a pas d'augmentation significative de la production dans la région et il y a eu seulement une légère augmentation parmi les principaux producteurs, sauf au Niger (en dehors du Nigéria) (graphique 14 D). Au niveau agrégé pour la région, la production a été plus ou moins stable au cours des années 1990 dans toute la région mais a augmenté au cours de la dernière décennie dans la mesure où les superficies augmentaient ; une explication possible est que les agriculteurs se sont plus retournés vers le millet dans la mesure où des cultures d'exportation traditionnelle se réduisaient du fait de l'effondrement des prix. Le Tchad a vu sa production croître de manière lente et continue pour atteindre maintenant une production de 0,5 millions de tonnes, pratiquement au même niveau que le Sénégal. Ce dernier n'a pas vu sa production de millet augmenter de manière significative sauf depuis 2009.

D'une manière générale les niveaux de production de millet et de sorgho ne seront pas suffisants pour faire face à la croissance attendue de la demande, en particulier dans les régions rurales du Sahel (de 35 à 75 kg par tête et par an) (ACI, 2011). Même une augmentation brusque de 20 % de la production ne sera pas suffisante, et de loin, pour satisfaire des augmentations de consommation plus élevée. Un déficit régional de 4,8 millions de tonnes de millet et de 2,5 millions de tonnes de sorgho sont à prévoir pour 2050 si de nouvelles améliorations de productivité ne sont pas obtenues.

## b) Racines et tubercules

Graphique 15. Principaux producteurs ouest africains de manioc (x 1000 tonnes)

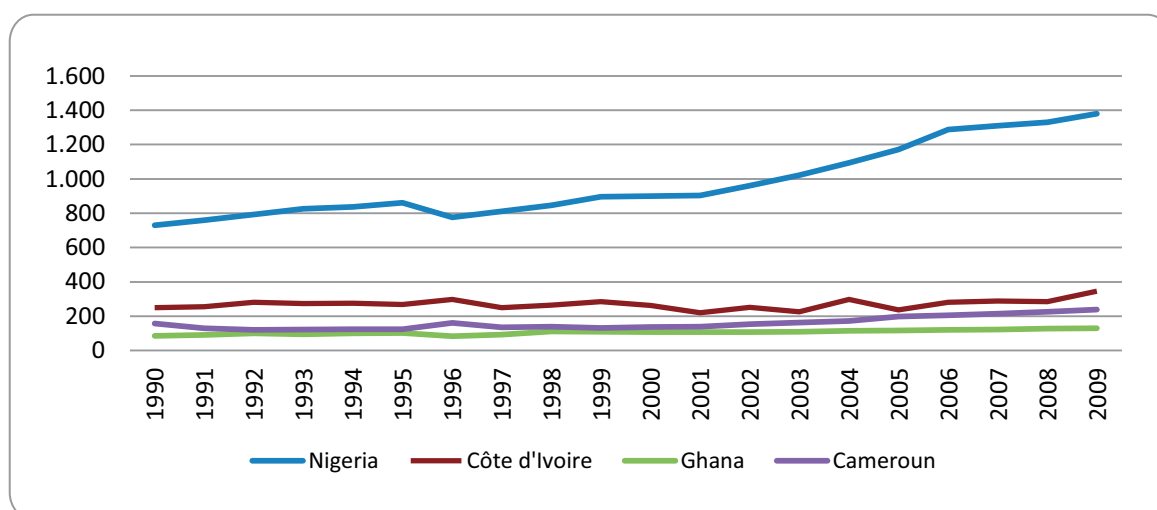


Source : FAOSTAT (2012).

On constate très peu de changement parmi les petits pays producteurs dans la région au cours des deux dernières décennies. Parmi les cinq principaux pays producteurs (produisant plus de 1 million de tonnes en 2010), c'est au Ghana que l'on a constaté l'augmentation la plus spectaculaire de la production ou elle est passée de 6 millions de tonnes en 1980 à plus de 13 millions de tonnes en 2010. Les autres producteurs importants (le Bénin, le Cameroun et la Côte d'Ivoire) ont également augmenté leur production de manioc mais à un rythme plus lent. Le géant régional (le Nigéria) a également augmenté sa production de manioc qui est passée d'environ 20 millions de tonnes en 1990 à plus de 45 millions de tonnes aux environs de 2008 et qui a chuté en dessous de 40 millions de tonnes en 2010.

### c) Huiles végétales : la croissance du palmier à huile et la décroissance des arachides

Graphique 16. Les 4 principaux producteurs d'huile de palme en Afrique de l'Ouest (x 1000 tonnes)



Source : FAOSTAT (2012).

La croissance la plus importante de production d'huile de palme au cours des deux dernières décennies a été observée au Nigéria où la production a augmenté de 84 % entre 1990 et 2010 ; la production agrégée pour tous les autres pays dans la région, y compris le Cameroun, a diminué de 22 % au cours de la période 1990 à 2010. Donc la croissance de la production d'huile de palme en Afrique de l'Ouest est due uniquement à l'extension de la production du Nigéria. Une collecte des données insuffisantes peut aussi être responsable de cette observation.

La production régionale d'oléagineux reste faible (la production d'huile de palme et d'arachide représente seulement 3 % de la production mondiale d'oléagineux et 1 % des exportations totales) comparée à la demande globale et comparée à l'énorme potentiel d'exportation de l'Afrique de l'Ouest (FAOSTAT 2012r).



**Tableau 4. Évolution de la production et de la consommation d'huile de palme et d'arachide en Afrique de l'Ouest, 1990 – 2010**

	Production d'huile de palme	Production d'arachides (avec les coques)	Rendements Pour les arachides	Consommation d'huile de palme	Consommation d'arachides
<b>1990</b>	1.2 MT	2.6 MT	978 kg/Ha	1.1 MT	2.4 MT
<b>2000</b>	1.5 MT	5.2 MT	1132 kg/Ha	1.6 MT	5.4 MT
<b>2010</b>	2 MT	6.4 MT	978 kg/Ha	2.7 MT	6.4 MT
<b>90-2000 AAGR</b>	2.3%	7.2%	1.5%	3.8 %	8.4 %
<b>2000-10 AAGR</b>	2.9%	2.1%	-1.5%	5.4 %	1.7 %

Source : FAOSTAT (2012). AAGR : taux de croissance annuel moyen.

#### d) Produits de l'élevage

Le secteur de l'élevage occupe une place importante dans les économies ouest africaines. La région possède environ 25 % du bétail dans l'Afrique sub-saharienne, 33 % des moutons, 40 % des chèvres et 20 % des chameaux (Mulumba *et al.*, 2008). La part de la production animale dans le PIB agricole va de 5 % en Côte d'Ivoire à 44 % au Mali. Dans les pays enclavés du Sahel la contribution de l'élevage au PIB agricole est de 40 %.

Les systèmes de production animale peuvent grossièrement être divisés entre : les systèmes de pastoralisme, l'élevage combiné à la production fermière, et l'élevage des petits ruminants. Les systèmes de pastoralisme représentent un tiers du bétail et la moitié des petits ruminants, mais produisent 60 % de la viande en provenance du bétail, 40 % de la viande des petits ruminants et 70 % du lait. Les systèmes agro-pastoraux ou les petits systèmes d'agriculture mixte sont en expansion si on les compare aux systèmes de pastoralisme purs. L'élevage des animaux monogastriques joue un rôle important dans les économies des pays côtiers. Dans ce domaine, l'Afrique de l'Ouest est le principal producteur de viande porcine du continent, avec le Burkina Faso, le Cameroun et le Nigéria en tête des producteurs. La production de viande porcine a connu une croissance importante depuis 1980, passant de 106 000 t cette année-là à 330 000 t en 2005 (Mulumba *et al.*, 2008). La production de volailles (poulets de chair et œufs) a connu le même type de croissance au cours des deux dernières décennies, passant d'un peu plus de 300 000 t au début des années 1990 pour finalement grimper à 495 055 t en 2007 et 551 386 t l'année dernière (FAOSTAT, 2012).

Pourtant, la production régionale de viande et de produits laitiers est encore loin de faire face à la demande croissante de la population et à la croissance urbaine. En 2015, la demande est estimée à 3,5 millions de tonnes pour la viande (bétail, petits ruminants, volailles et porcs) et 4,5 millions de tonnes pour les produits laitiers. Alors que la production a doublé depuis 1961 avec une croissance annuelle moyenne de 2 %, la croissance a présenté des variations désordonnées, alternant des périodes de croissance suivies par des années de décroissance (1971 et 1975 (-2,2 %) et entre 1986 et 1989 (-5 %)). La région est également très disparate en termes de production de bétail par habitant. Bien que le Nigéria ait produit 280 000 t de viande, soit 33 % de la production régionale en 2005, au niveau du pays cela représente seulement 2,13 kg par habitant, une production *par tête* inférieure à la moyenne régionale (Mulumba *et al.*, 2008). Dans les pays du Sahel, la production annuelle *par tête* de bœuf et de veau est plus élevée qu'au Nigéria (8 kg au Burkina Faso, 7 kg au Mali et 6 kg au Niger). La production de produits laitiers *par tête* est faible comparée à son potentiel. Gonçalves (1995) a estimé que les rendements de lait varient de 0,5 à 2 l par jour, en fonction de la race,

de la manière dont est géré le bétail, et de la méthode de traite. On considère généralement que des races produisant 0,5 l par jour pourraient produire plus de 2 l avec des améliorations de gestion et de nourriture (Agyemang *et al.*, 1997).

La région ouest africaine est reconnue comme étant un réservoir possédant une grande diversité génétique, avec son élevage multifonctionnel. On a dénombré environ 13 variétés de bétail du type shorthorn et 12 du type zébu. Pourtant, les caractéristiques zootechniques intrinsèques des petits ruminants, de la volaille et des porcs ne sont pas bien documentées, même si leur diversité génétique et le potentiel pour augmenter leurs rendements en matière de viande (grands animaux) et de lait (moutons et chèvres) sont incontestables au niveau de la région (Gbangboche *et al.*, 2005).

La consommation de protéines requises dans une alimentation quotidienne minimum est loin d'être satisfaite en moyenne dans la région. La quantité minimum de calories nécessaires pour une personne de 65 kg en situation de sécurité alimentaire et de 2400 kcal (la norme établie par la FAO), procurées en général par des céréales, des racines et des tubercules. Le régime doit également comprendre au moins 55 g de protéines pour les personnes bien nourries mais peut descendre jusqu'à 17 g pour celles qui sont moins fortunées. Toutefois, au niveau régional la consommation quotidienne *par tête* est d'environ 2320 kcal, en dessous de la norme FAO. De plus, le déficit en protéines est plus répandu dans les pays côtiers, où la ration quotidienne typique contient seulement 45 g de protéines, à comparer à 60 g dans les pays du Sahel.

Le commerce intra régional de bétail est trop faible comparé à son potentiel, mais l'essentiel des transferts se fait des pays sahéliens enclavés en direction des pays côtiers. L'Afrique de l'Ouest peut être divisée en trois grands blocs : (i) les pays du golfe de Guinée (le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Togo), (ii) les pays de la côte atlantique (la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone) et (iii) les pays enclavés du Sahel (le Burkina Faso, le Tchad, le Mali et le Niger). Mis à part le Nigéria, les pays du golfe de Guinée sont des importateurs nets de produits de l'élevage, ceux de la côte atlantique font très peu de commerce entre eux, et les pays enclavés fournissent ceux du golfe de Guinée (à l'exception du Cameroun) en produits provenant de la chaîne de valeur du bœuf et du veau. Par exemple, entre 2000 et 2003, le Mali a exporté près de 6 500 t de bétail sur pied au Sénégal (pour une valeur de 5,75 milliards de FCFA, soit plus de 12 millions de dollars américains) et 16 617 tonnes en direction de la Côte d'Ivoire (pour une valeur de 11,84 milliards de FCFA, soit plus de 25 millions de dollars américains).

### 3.3 Évolution de la productivité des cultures

#### A. Prise en compte du problème de la fertilité des sols : un prérequis clé pour reconstruire le potentiel de la production en Afrique de l'Ouest

Plus de la moitié de la production alimentaire dans les pays du Sahel est constituée de sorgho, et de millet, de céréales qui poussent typiquement dans les zones sèches. Dès que les précipitations sont plus importantes ou lorsque l'irrigation est possible, ces récoltes sont remplacées par le maïs ou par le riz, des produits qui sont préférés par les consommateurs urbains.

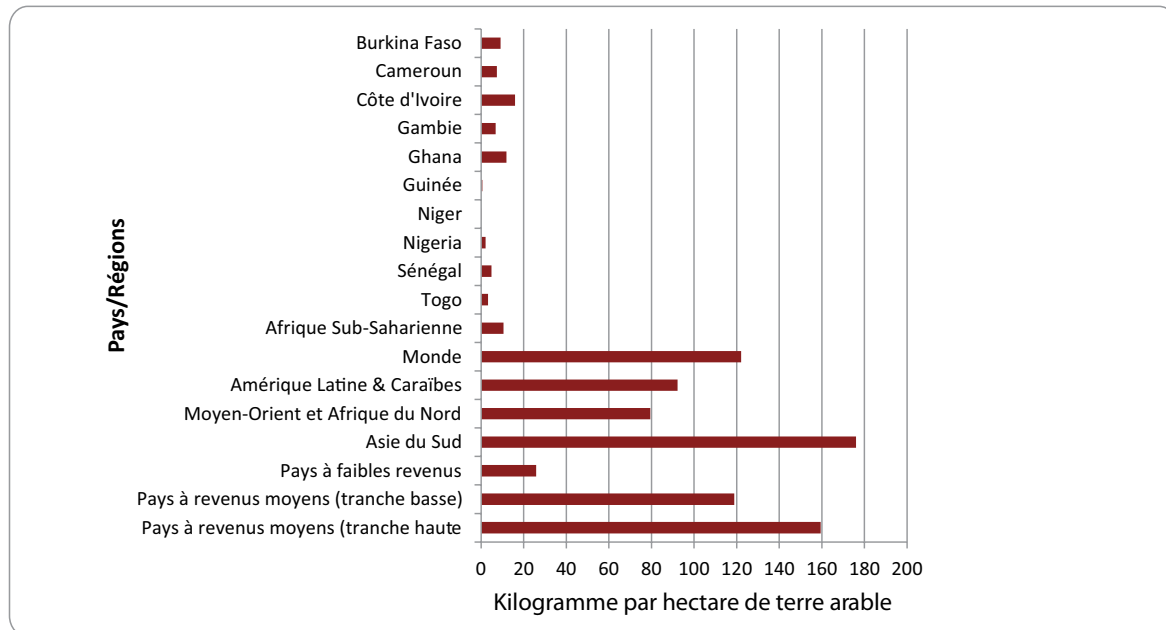
L'évolution de la fertilité des sols dans la région est inquiétante. D'un point de vue agro-écologique, la production de millet et de sorgho en grains, particulièrement au Sahel, s'est développée historiquement sur les sols les plus légers de la région (par exemple le bassin arachidier du Sénégal, la zone Maradi au Niger) ce qui se traduit par plusieurs avantages tels que la réduction de la dureté des travaux manuels des champs, la simplification de la préparation des terres, et la possibilité de plantations plus précoces (Jouve, 2012). Mais leur principal avantage tient à la propriété de rétention de l'eau de ces sols due à sa

texture sablonneuse qui limite l'évaporation directe, minimise le ruissellement et optimise l'absorption des chutes de pluie et à sa possibilité de stocker en profondeur presque toute l'eau de pluie. Toutes ces propriétés ont rendu ces sols adaptés à l'aridité et ont favorisé des récoltes telles que le sorgho et le millet. L'inconvénient est que la fertilité des sols est très éphémère et diminue rapidement après quelques années de culture ce qui se traduit par une diminution du rendement des récoltes. Ces sols sablonneux légers contiennent un faible pourcentage de complexes argiles/humus – une source importante de minéraux qui peuvent être libérés dans le sol pour l'utilisation par les plantes et leur nourriture. Cette déficience minérale en argile/humus est telle que ces sols sont appauvris en matière de fertilité, assez rapidement après quelques années de récolte ce qui transparaît dans des rendements diminués. Le souci est que cette situation n'est pas isolée mais concerne une large bande des terres cultivées dans la région.

À l'époque la densité de la population était faible, les agriculteurs pratiquaient des jachères longues (permettant à la terre de se reconstituer entre des récoltes), ce qui permettait la restauration de la fertilité du sol. Mais ceci n'est plus possible, en raison de la pression exercée par l'accroissement de population et l'extension des terres cultivées qui en résulte. Dans la mesure où les jachères sont de moins en moins pratiquées, on constate un taux croissant de perte de fertilité des sols (avec l'impact sur les rendements qui en découle) (Jouve, 2012). Ceci oblige à réfléchir à une nouvelle gestion de la fertilité des sols si l'on veut augmenter les rendements ou les maintenir. Une telle gestion de la gestion du sol devrait idéalement combiner des engrais minéraux et organiques. De nouvelles méthodes de restauration de la fertilité devraient inclure l'association de céréales et de légumes, l'épandage de fumier ou de compost et l'introduction d'arbres dans les surfaces cultivées. Ces pratiques sont connues et sont déjà mises en œuvre à petite échelle par les agriculteurs, particulièrement à proximité de leurs fermes (ce qui donne à ces systèmes de gestion un caractère intensif). Mais la plus grande partie des terres cultivées n'est pas concernée. Par conséquent, pour une grande partie des terres, on assiste à une évolution régressive de la fertilité et à des rendements décroissants.

L'utilisation d'engrais est essentielle, en particulier celle des phosphates, qui font en général défaut dans le sol. De même, l'ajout d'azote a un impact rapide et positif sur l'augmentation de la biomasse et du rendement (comme le montrent les tests réalisés par la FAO, ICRISAT, et IFDC). Toutefois la fertilité du sol ne peut pas être gérée uniquement par un apport continu d'engrais minéraux en raison de l'acidification des sols sur le long terme. Il est également nécessaire de mettre en œuvre d'autres moyens pour gérer cette fertilité endogène. Compte tenu du faible niveau d'utilisation des engrais en Afrique de l'Ouest (comme on le constatera sur le graphique 17 ci-dessous), il y a encore plus de possibilités d'améliorer cette fertilité grâce un système de gestion judicieux.

Graphique 17. Consommation d'engrais en Afrique de l'Ouest, 2007 - 2009



Source : Banque Mondiale, Indicateurs de Développement dans le Monde, calculs effectués par les auteurs (2012).

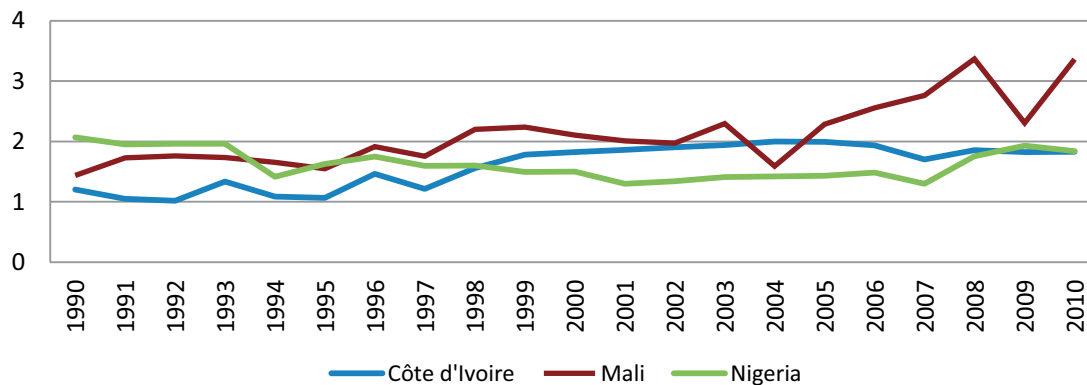
## B. Rendements des récoltes de produits de base

### a) Rendements des céréales

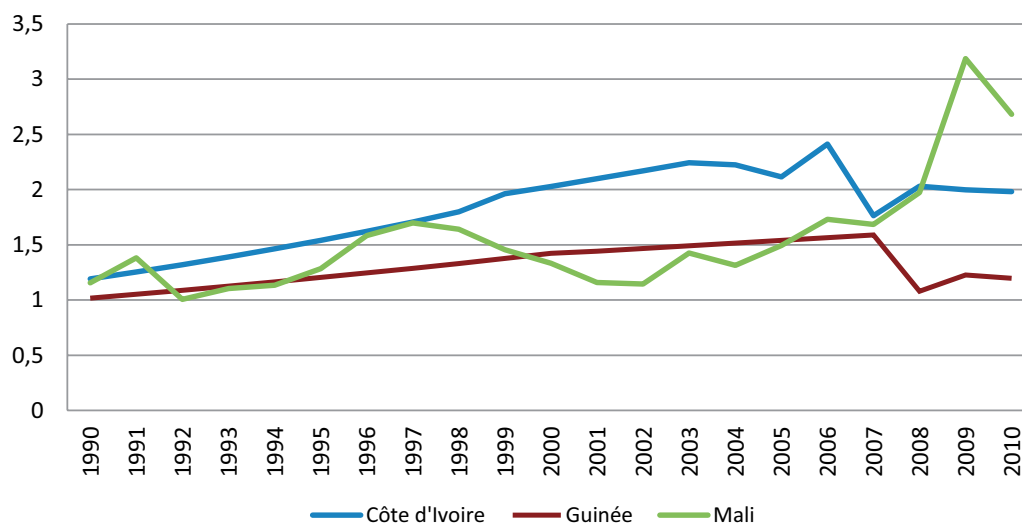
Le rendement des céréales dans la région peut facilement être doublé si l'on réussit à améliorer la fertilité des sols. Cela suppose obligatoirement d'améliorer l'accès aux intrants, et donc des crédits. Une augmentation aussi importante du rendement exige aussi de minimiser les risques climatiques affectant la production dans les zones sèches, par exemple en améliorant les capacités de stockage individuel et collectif, et en stabilisant les prix dans la mesure où la variabilité des prix est le principal risque économique auquel sont confrontés les petits agriculteurs de la région.

Graphique 18. Évolution des rendements des céréales en Afrique de l'Ouest

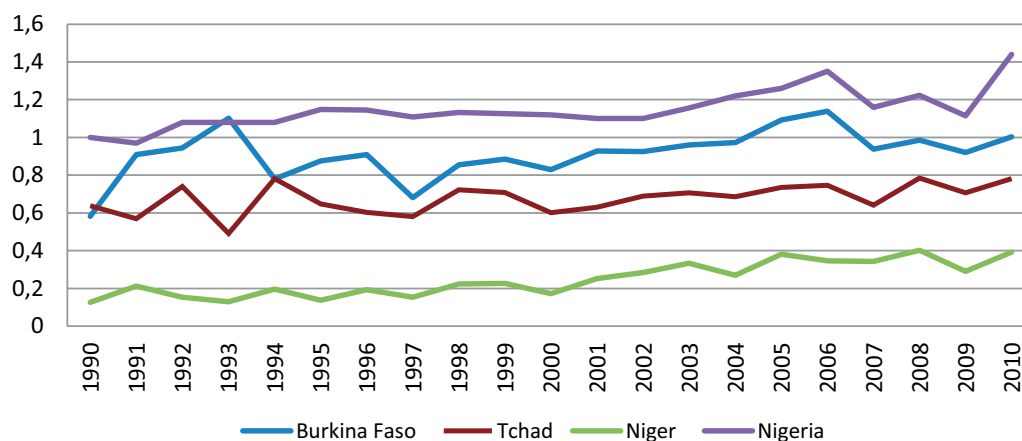
### A. Paddy rice yield (tonnes/ha)



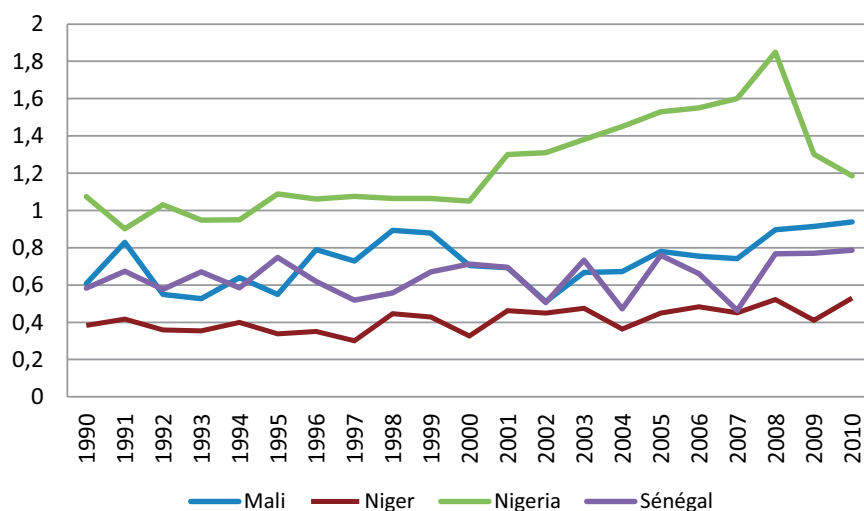
**B. Rendement du maïs (tonnes/ha)**



**C. Rendement du sorgho (tonnes/ha)**



**D. Rendement du millet (tonnes/ha)**



Source : FAOSTAT (2012).

Le graphique 18 montre l'évolution du rendement des principales cultures de céréales depuis 1990. D'une manière générale les rendements du riz ont stagné au cours des deux dernières décennies. Les rendements ne se sont améliorés qu'au cours des quatre dernières années à la suite de la crise alimentaire de 2007 – 2008). En Côte d'Ivoire, qui est un grand producteur de riz dans la région on n'a observé aucun changement de rendement pendant la période ; des augmentations de rendement importantes ont été observées au Nigéria. La plus importante augmentation du rendement a eu lieu au Mali. Typiquement, les rendements du riz varient de 1 tonne à un peu moins de 4 t par hectare, en fonction de l'efficacité de l'irrigation et des techniques de culture dans les plaines (ACI 2011).

Dans la plupart des pays, les rendements du maïs ont stagné depuis les années 1990. En Côte d'Ivoire, on a constaté une croissance importante du rendement du maïs pendant environ cinq ans au cours de la deuxième moitié des années 1990, et ensuite les rendements ont stagné. Au contraire, au Mali on constate une lente amélioration du rendement depuis 2002 suivie d'une augmentation importante du rendement depuis 2008 avec le lancement de l'initiative nationale pour le maïs et ses distributions d'intrants, en particulier d'engrais, qui ont affecté les rendements du maïs de manière notable.

Les rendements du sorgho sont très bas, en dessous d'une tonne par hectare pour tous les pays à l'exception du Nigéria, où les rendements du sorgho sont également faibles, dans la mesure où il reste en dessous de l'une, 4 t par hectare. Les rendements sont également bas, et très variables sans aucune évolution notable depuis les années 1990.

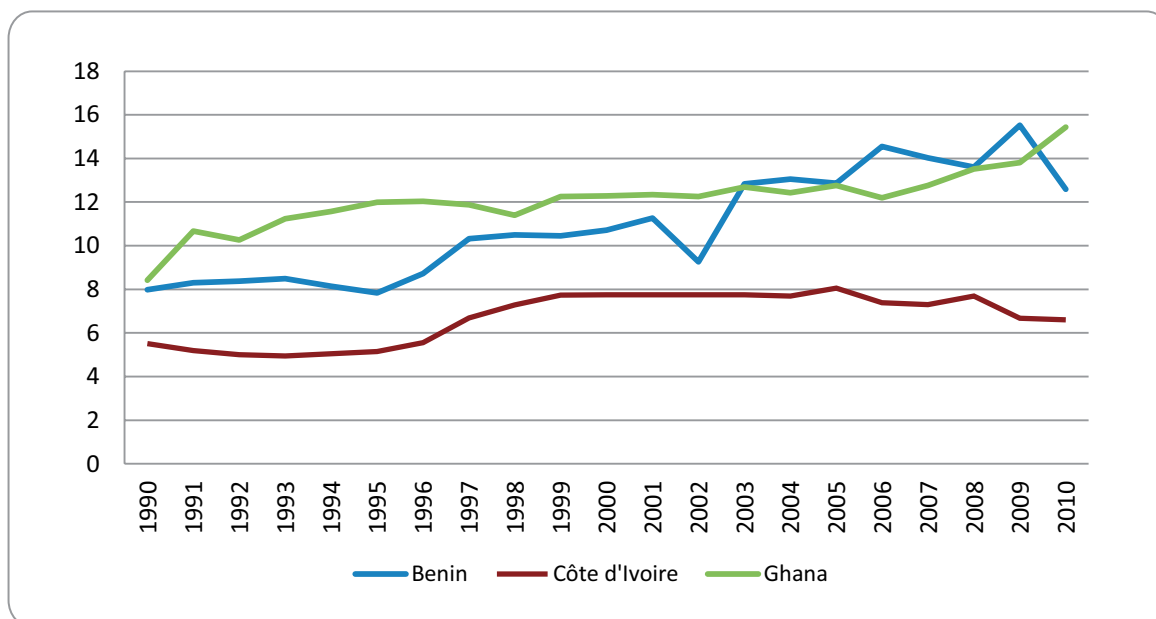
Les rendements du millet sont faibles et stagnent ; la plupart sont en dessous d'une tonne par hectare (excepté au Nigéria). Un des principaux producteurs de la région, le Niger, obtient à peine 0,5 t par hectare en moyenne. Dans les autres grands pays producteurs (le Mali et le Sénégal) le rendement stagne entre 0,5 et 1 t.

Avec des rendements aussi bas, il est difficile d'envisager le développement d'une chaîne de valeur avec des excédents commercialisables conduisant à des opportunités de transformation. Le défi principal reste les faibles rendements ; cependant le potentiel de croissance est énorme compte tenu de la croissance potentielle de ces rendements.

D'une manière générale, il y a eu peu d'amélioration des rendements du millet ou du sorgho au cours des dernières décennies, en raison d'une absence presque complète d'investissements publics en R&D ; ces produits (le millet, le sorgho et le maïs) ne sont en effet pas considérés comme une priorité pour les investissements malgré leur rôle immense dans la sécurité alimentaire pour les foyers ruraux qui globalement les considèrent comme faisant partie des principales récoltes de la région.

### **b) Racine et tubercules : le manioc**

Le rendement moyen du manioc dans la région est resté inchangé aux alentours de 10 t par hectare pendant la plus grande partie des deux dernières décennies ; il a seulement augmenté un peu au cours des dernières années pour atteindre environ 12 t par hectare. Ceci est très en dessous des rendements moyens obtenus avec les nouvelles variétés qui atteignent entre 20 et 30 tonnes par hectare en n'utilisant que l'eau de pluie, et jusqu'à 60 t par hectare à l'aide de l'irrigation. Au niveau des pays, deux des principaux producteurs ont obtenu des progrès continus dans les rendements moyens de manioc : le Ghana et le Bénin. Le Nigéria aussi a connu une amélioration du rendement du manioc dans les années récentes, mais le nouveau rendement moyen de 12 t par hectare est environ le même que celui qu'il était en 1990. Au contraire, la Côte d'Ivoire qui est un grand producteur de manioc, n'a pas connu d'évolution significative de son rendement en manioc qui reste aux environs de 8 t par hectare.

**Graphique 19. Évolution des rendements du manioc (tonne/ha)**

Source : FAOSTAT (2012).

En conclusion, ces modèles généraux masquent non seulement d'importantes différences entre les récoltes mais aussi entre les pays et les bassins de production, en fonction de la faisabilité de l'irrigation, de la qualité des services de vulgarisation et de R&D, de l'accumulation de capital agricole et humain, et de la disponibilité des intrants agricoles. Encore plus important, des accroissements de productivité importants et durables sont nécessaires dans toutes les chaînes de valeur de produits alimentaires de base pour rattraper les autres pays en développement et pour faire face à la demande future telle qu'elle est projetée à la fois au niveau régional et mondial.

## 4. Commerce des produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest : présentation générale des tendances

Au vu du commerce informel important, souvent non documenté, et des échanges transfrontaliers de produits en Afrique de l'Ouest, nous avons jugé nécessaire de traiter les flux commerciaux formels séparément des flux informels.

### 4.1 Flux commerciaux formels

Dans cette présentation générale, nous passons en revue les flux commerciaux, en séparant les flux au sein de l'ECOWAS de ceux qui ont lieu en dehors de la région. En examinant les statistiques commerciales synthétisées dans le tableau 5, on voit que les flux d'importations de produits alimentaires dans la région ECOWAS sont largement dominés par des exportateurs extérieurs à la région. Le tableau 6 résume les opérations commerciales pour le riz, le maïs, le palmier à huile, les huiles provenant de cultures au sol, la volaille et le manioc au sein de et à l'extérieur de la région ECOWAS en s'intéressant particulièrement à un petit nombre de pays clés : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigéria et le Sénégal.

Dans le cas du riz, nous avons vu que la consommation et la demande de nourriture dans la région dépassaient de loin la production locale. Les importations de riz dans la région ECOWAS ont continué à croître de façon importante au cours des 12 dernières années en provenance de divers pays, sachant que le reste du monde (l'Asie) a dominé les importations dans la période la plus récente. Certains pays ne sont devenus importateurs qu'après l'an 2000 (le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire). Il est important de mentionner que ces flux d'importations documentées ne représentent que les importations commerciales de riz à l'exclusion de l'aide alimentaire qui peut être importante dans la région.

L'origine des importations de riz varie d'un pays à l'autre selon que le pays est situé sur la côte où est enclavé. Le Mali et le Burkina Faso dépendent plus du commerce intra régional et ont développé leurs importations depuis les pays de l'ECOWAS<sup>6</sup>, alors que les pays côtiers comme le Sénégal importent directement de l'étranger, et n'importent que très peu de produits de la région. Par ailleurs les importations de riz au Nigéria ont diminué en raison de décisions politiques (interdiction des importations).

La production de maïs est beaucoup plus importante dans la région que celle du riz. Et la région pourrait très bien être autosuffisante. Les importations dans la région sont surtout composées de produits primaires (grains) pour la consommation alimentaire directe et il y a très peu de commerce de produits semis transformés (fleurs) et transformés (amidon). Il y a également eu une augmentation très importante des importations de grains de maïs en provenance de l'extérieur de l'ECOWAS. Mais le reste du monde domine les marchés des produits du maïs semis transformés ou totalement transformés. Les pays enclavés tels que le Mali et le Burkina Faso dépendent plus de la région ECOWAS pour s'approvisionner en importations de grains de maïs que les pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana qui importent plus facilement depuis l'extérieur de la région.

Les importations importantes de volaille et d'œufs en provenance de l'extérieur de l'ECOWAS pour faire face à la demande croissante dans les centres urbains en croissance rapide sont un phénomène récent qui est très étonnant compte tenu de l'énorme potentiel de la production locale. Ceci met en évidence une industrie nationale de la volaille, très importante et pourtant non encore exploitée, en particulier si elle était complètement intégrée avec les systèmes producteurs de céréales qui dominent dans la région. À l'heure actuelle, la demande des consommateurs est satisfaite par des importations de volailles vivantes en provenance essentiellement de l'Europe. Si l'on examine la production et les tendances que du commerce, on s'aperçoit que seuls peu de pays ont fait des efforts significatifs pour accroître la production de volailles, il s'agit de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Le Nigéria, compte tenu de sa taille, a aussi essayé de restreindre les importations (les seules qui ont diminué dans la région pour la période analysée) par le biais de politiques très restrictives d'importations. Le Nigéria a imposé une interdiction d'importations pour un grand nombre de produits alimentaires pour stimuler la production nationale. Pour les produits semis transformés et transformés, il y a eu un accroissement très important des importations pour les autres pays de l'ECOWAS en provenance à la fois de l'Europe et du reste du monde. Tous ces développements peuvent indiquer le potentiel énorme pour des systèmes plus intégrés maïs – volaille dans la région. Toutefois, pour que cela se produise, les goulots d'étranglement existant liés à l'énergie (électricité) aux installations de stockage réfrigérées et au coût des transports devraient être éliminés.

Dans le domaine de l'huile végétale, l'huile de palme fait l'objet d'un commerce important à la fois officiel et non officiel, plus particulièrement huile de palme brute, la forme la plus utilisée pour la consommation alimentaire en Afrique. Le Nigéria domine les importations dans la région en matière de produits primaires (amande de palmiers et noyaux), alors que ces importations sont très faibles dans les

---

<sup>6</sup> Il existe aussi un important commerce informel du riz entre des pays voisins, réalisé par des négociants informels qui transportent du riz (en contrebande) depuis les pays à bas prix en direction de pays très protectionnistes en échappant au contrôle douanier.



autres pays. Pour l'huile de palme (transformée), les données font apparaître une explosion des importations de la part de la région ECOWAS dans beaucoup de pays tels que le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal qui importent l'huile de palme depuis les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest essentiellement de la Côte d'Ivoire. Le Nigéria a développé sa production de palmier à huile ce qui lui permet de dépendre de façon moins importante des importations. En ce qui concerne l'huile d'arachide, la deuxième huile végétale la plus importante dans la région, on a également constaté des importations en augmentation dans la région ECOWAS, avec le Mali et le Sénégal important relativement plus que les autres pays. Du côté des exportations, le Sénégal domine le marché avec la poursuite d'exportations d'huile d'arachide en direction du reste du monde mais seulement de quantités minimales en direction des autres pays de l'ECOWAS. La production et la transformation locales dans beaucoup de pays sont responsables d'une partie importante de la consommation nationale.

Le manioc non transformé (tubercules) est exporté depuis la région ECOWAS à destination de l'Europe (en grande partie pour alimenter la diaspora africaine). Il y a également du commerce à l'intérieur de la zone ECOWAS pour le manioc non transformé. Seule la Côte d'Ivoire exporte du manioc transformé essentiellement à partir de la région. Des pays comme le Ghana, le Nigéria et le Sénégal importent du manioc transformé (amidon) principalement d'Asie ou d'Amérique latine. Compte tenu de l'énorme potentiel de production de manioc dans la région, les importations d'amidon de manioc mettent en évidence les faiblesses d'une industrie de transformation agricole, et par conséquent le potentiel encore non exploité pour le développement de la chaîne de valeur de cette récolte alimentaire régionale cruciale.

En résumé, cette revue très succincte des modèles d'importations en direction de, et depuis la région ECOWAS amène à deux conclusions générales. La première est la faiblesse de la capacité agro-industrielle de la région dans son ensemble en ce qui concerne les principaux produits alimentaires produits, consommés et commercialisés. Cela explique la dépendance aux importations beaucoup plus importante que son potentiel et son avantage comparatif ne laisseraient supposer. La deuxième est que les pays côtiers (la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Ghana) importent plus de l'étranger alors que les pays enclavés importent depuis les pays de la région, ce qui met en évidence des goulots d'étranglement très importants en matière de transport et d'infrastructures, qui limitent le commerce régional.

## 4.2 Le commerce intra régional des produits alimentaires de base

La faible intégration du marché intra régional, comme c'est encore le cas pour l'Afrique de l'Ouest, se traduit par une plus grande variabilité des prix et de plus grands risques non couverts pour les producteurs, ainsi que pour les négociants et les autres participants. Par conséquent, quand les marchés intra régionaux sont sous-exploités, les opportunités commerciales sont affaiblies, ce qui a un effet dissuasif pour les investissements régionaux. Au contraire, en développant le commerce intra régional pour les chaînes de valeur alimentaire on pourrait générer des retombées importantes sur l'ensemble des économies locales et créer un marché régional pour les produits haut de gamme.

Le cadre institutionnel pour l'intégration commerciale et économique en Afrique de l'Ouest a été mis en place depuis 1993, quand l'ECOWAS a été constitué pour promouvoir une zone de commerce libre au sein de l'Afrique de l'Ouest et développer une libre circulation des biens et services ainsi que des accords préférentiels pour les investissements et les migrations (UNCTAD, 2009)<sup>7</sup>. ECOWAS a créé une union douanière pour l'ensemble de la région en capitalisant sur les régimes existants dans le WAEMU.

<sup>7</sup> Au sein de l'ECOWAS, le WAEMU est constitué par les pays francophones disposant d'une monnaie commune (le franc CFA), de lois commerciales harmonisées, et d'une certaine convergence dans les politiques macro-économiques. Il existe également le WAMZr qui regroupe les pays n'utilisant pas la devise FCFA.

C'est la seule région en Afrique qui ait réussi à mettre en place, au moins officiellement, une libre circulation des marchandises, des services et des facteurs de production. Cependant, en pratique il reste de nombreux obstacles empêchant de traduire cet engagement dans une réalité sur le terrain.

Parmi ces obstacles on trouve les conséquences de la géographie. Les pays enclavés sont particulièrement vulnérables dans la mesure où ils sont encore liés au commerce extérieur avec ECOWAS, mais font face à de mauvaises infrastructures et souvent à des barrières non tarifaires lourdes. Par conséquent ces pays subissent les coûts associés au franchissement des frontières des pays voisins (sur lesquels ils n'ont aucun contrôle) en plus des leurs, ce qui se traduit par des coûts commerciaux élevés. Un autre facteur déterminant affectant l'intégration régionale est le « pacte colonial » signé par les pays francophones qui donnent mandat à la France pour avoir une supervision complète de 60 % de leurs réserves financières et attache le franc CFA à l'euro, ce qui ces économies aux cycles macro-économiques européens (c'est-à-dire l'inflation, et les taux d'intérêt et de change) ce qui rend très difficile la réussite d'une intégration économique et monétaire dans de telles conditions.

Un autre facteur empêchant une plus grande intégration du commerce un train régional est regroupé sous les coûts de transaction, qui incluent de faibles forces attractives (culturelles, historiques et géographiques) et de fortes forces répulsives telles que des procédures commerciales pénibles et lentes et une taxation informelle aux frontières sous la forme de barrières non tarifaires. Les procédures administrative peuvent également être très coûteuses comme cela a été montré par les données de la Banque Mondiale (2009, les procédures d'import-export sont plus longues et coûteuses (plus de documents) que dans n'importe quelle autre région du monde. De nombreuses raisons peuvent être invoquées : les pannes électriques, le manque de capacité et de coordination des services d'inspection, les lourdeurs administratives, les délais dans le remboursement des droits, des heures d'ouverture insuffisantes, ce qui se traduit des délais importants.

La volonté politique de développer le commerce transfrontalier comme un moteur de croissance économique est encore faible en partie à cause de l'absence de preuves montrant de façon crédible les coûts pour les budgets gouvernementaux, les acteurs privés et l'économie locale dans son ensemble, résultant des diverses barrières au commerce intra régional. Aussi longtemps que de telles analyses coûts/bénéfices ne seront pas faites d'une manière crédible et systématique il sera difficile de faire évoluer la volonté politique dans une direction favorable à cette initiative. Des projets récents dans la région, tels que le projet USAID/ATP pour promouvoir le commerce régional (Encadré 2 ci-dessous) contribuent à combler cet immense déficit d'information. De plus, il y a une perception très répandue que le fait de restreindre le commerce transfrontalier est bon pour la sécurité alimentaire nationale particulièrement pendant les années de sécheresse ou dans des situations de production déficitaire. Encore un autre facteur est la méfiance répandue et l'absence de dialogue crédible entre les auteurs de politiques et le secteur privé, ce qui s'est souvent traduit par des restrictions commerciales (interdiction des exportations par exemple).

Among these are the effects of geography. Landlocked countries are particularly vulnerable as they are still tied to outside ECOWAS trade but face poor infrastructures and other burdensome non-tariff barriers. As a consequence, these countries incur the costs of crossing the borders of their neighbouring countries (on which they have no control) in addition to their own, which results in high trade costs. Another key determinant affecting regional integration is the "Colonial Pact" signed by the Francophone countries which mandates France to have complete oversight on 60% of their financial reserves and euro-peg of the CFA, which ties these economies with European macro-economic cycles (i.e. inflation, interest/exchange rates) making successful economic and monetary integration under such conditions difficult.

### **Encadré 2. Amélioration du commerce régional et des chaînes de valeur : le projet USAID pour la promotion de l'agrobusiness et du commerce**

Le commerce régional a toujours existé et a toujours été important en Afrique de l'Ouest, mais essentiellement de manière informelle et les chiffres réels et les statistiques sont difficiles à obtenir. L'USAID a financé depuis 2008 le projet pour la Promotion de l'Agrobusiness et du Commerce (Agribusiness and Trade Promotion (ATP)) dans la région, avec pour objectif d'accroître le volume et la valeur du commerce intra régional formel de certains produits, en particulier des produits alimentaires de base tels que le maïs, le bétail, le riz et le millet/sorgho mais aussi l'oignon. Ce projet a permis de rassembler plus de connaissances concernant le commerce réel dans la région y compris dans ses aspects informels, et à examiner les différentes contraintes qui handicapent le commerce régional en Afrique de l'Ouest, ainsi que les flux réel dans la région. Cela a contribué à une bonne identification des contraintes commerciales au niveau de la ferme, au niveau des transports et des infrastructures, au niveau des liens entre et parmi les acteurs, et au niveau des politiques et des régulations.

Ce projet est unique dans son genre dans la mesure où c'est la première fois qu'un effort aussi important de collecte de données est effectué dans la région, et en particulier parce qu'il a pris en considération le commerce sur une grande période et au niveau du marché. De ce fait, le projet a mis en œuvre des solutions permettant de traiter les problèmes et de faciliter un commerce plus officiel et formel, fondé sur une plus grande prévisibilité, une meilleure logistique de transport et des marchés ouverts : par suite, le développement des capacités et les efforts de formation au niveau de la ferme pour améliorer les technologies utilisées ; la constitution de ressources humaines et institutionnelles ; la promotion des améliorations des transports est également effectuée ; l'amélioration des systèmes d'information des marchés ; et le développement de politiques de facilitation.

Le projet s'appuie aussi sur des partenariats avec des organisations locales et régionales telle que CILSS, WAEMU et ECOWAS à des fins de collecte de données, mais il travaille aussi en s'efforçant de traiter les contraintes susmentionnées. Cela permettra aussi d'améliorer la durabilité de ces efforts au-delà de la fin du projet et du financement qui lui est lié car on peut penser que ces organisations continueront la collecte de données dans le long terme.

## 5. Les chaînes de valeur des produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest – une sélection de problèmes prioritaires

Dans cette section nous passerons en revue quelques-uns des problèmes principaux pour améliorer une sélection de chaînes de valeur de produits alimentaires de base en Afrique de l'Ouest en mettant l'accent sur des mesures prioritaires et les initiatives les plus susceptibles d'améliorer la compétitivité et la capacité d'inclusion. À l'exception de la volaille, les chaînes de valeur de produits décrites dans cette section sont traitées avec plus de détails dans les chapitres suivants de cet ouvrage.

### 5.1 Le riz

Dans plusieurs pays de la région, la chaîne de valeur du riz offre un important potentiel de croissance et d'expansion à condition qu'elle soit aidée par de nouveaux investissements dans les infrastructures rurales, un accès amélioré à la production, au stockage et au financement du commerce ainsi qu'une amélioration de l'organisation et de l'irrégularité des producteurs permettant d'améliorer la qualité du riz produit et proposé au marché. Il y a beaucoup de limites qui continuent à handicaper la compétitivité du secteur, parmi lesquelles des capacités de traitement industriel limitées et des infrastructures d'irrigation obsolètes.

Pour la chaîne de valeur du riz, une grande partie du développement potentiel dépend de la capacité des producteurs et des transformateurs à améliorer la productivité grâce à des rendements plus élevés (par des plans d'irrigation) et l'amélioration de la qualité du riz proposé aux consommateurs, tout cela contribuant à améliorer la compétitivité du riz local vis-à-vis des importations. De récents efforts induits par les politiques consacrées aux améliorations de la production commencent à porter leurs fruits (distribution de variétés NERICA à plus haut rendement). Toutefois, peu d'attention a été portée à la post-production (traitement, commercialisation) ce qui se traduit par un effet d'immersion de l'augmentation de production, faisant baisser les prix, et agissant donc comme des mesures dissuasives à la poursuite de la production de riz. Un des problèmes principaux est la faible qualité du riz local, et le niveau élevé d'impuretés du riz paddy, qui se retrouve tout au long des étapes du traitement jusqu'au produit final avec pour résultat un prix réduit qui rend le riz local moins compétitif. En liaison avec cette contrainte on trouve l'absence d'organisation et de groupes de producteurs bons connaisseurs du marché permettant d'assurer une meilleure qualité au riz produit localement et de défendre des politiques cohérentes pour uniformiser les règles du jeu entre les riz nationaux et importés. Au contraire, les importateurs de riz ont tendance à être bien organisés, suffisamment informés des prix et capable d'exercer un lobbying politique efficace pour des politiques d'importation ouvertes. De plus, l'absence d'un système d'information fiable et donc d'informations en temps voulu (avec des informations crédibles sur les stocks, les ruptures de production par localité) empêche de prendre les bonnes décisions politiques concernant les importations de riz. Par conséquent ; améliorer la pénétration du riz local sur les marchés urbains reste un grand défi<sup>8</sup>.

### 5.2 Le maïs

Le maïs présente un potentiel énorme non seulement comme une chaîne de valeur multi-marchés (alimentation humaine, nourriture animale, utilisation industrielle) mais également pour un plus grand

---

<sup>8</sup> Pour une analyse détaillée des initiatives d'amélioration de la productivité, voir le chapitre 13 pour le Mali ; le chapitre 12 s'intéresse au riz au Sénégal et traite les problèmes de qualité locale auxquels fait face le riz local ; et le chapitre cinq, également dans le cas du Mali, examine comment des choix politiques et des choix d'investissement peuvent gêner les producteurs de riz même si le gouvernement s'engage à faire la promotion de la production de riz national.

commerce intra régional et pour le développement de liens de la chaîne de valeur avec le secteur naissant de la volaille. Une plus grande compétitivité du maïs commence par une productivité améliorée grâce à l'augmentation des rendements. Les faibles rendements moyens suggèrent la possibilité d'améliorer le rendement même avec les technologies existantes si un système efficace de distribution d'intrants de qualité et une bonne gestion de la fertilité des sols est mis en place. L'utilisation des engrais est clé pour une augmentation significative du rendement du maïs, et une stratégie appropriée (non centrée sur une politique inefficace de subvention des engrais) doit être proposée d'urgence, ce qui demande le développement d'un marché des intrants efficaces permettant d'assurer la disponibilité et l'accès aux engrais pour les producteurs de maïs. Une telle stratégie doit également inclure un système de contrôle de la qualité ainsi que des centres éducatifs et de vulgarisation pour les fermiers pour former les agriculteurs à la bonne utilisation des engrais. Encore plus critique, une telle stratégie doit traiter les liens entre crédit et intrants et encourager les structures orientées marchés telles que *warrantage* pour venir à bout des problèmes d'accès au crédit. Que l'on fasse pousser du maïs au milieu de systèmes coton – céréales ou en dehors (maïs – manioc), la chaîne de valeur du maïs dispose d'un potentiel si énorme qu'il doit être exploité avec une stratégie de développement qui combine le développement du secteur de la volaille et augmente le commerce intra régional de ce produit régional stratégique.

À la suite de la crise alimentaire de 2007 – 2008,, beaucoup de gouvernements ouest africains ont porté leur attention au développement du maïs, voyant dans le maïs un objectif convoité pour améliorer la sécurité alimentaire. Pour traiter le problème du déficit crédit – intrants, plusieurs initiatives privées – publiques (ou tripartites) visant à la facilitation du crédit ont été initialisées. De telles initiatives ont impliqué trois partenaires : le gouvernement (par le biais d'un donateur proposant un financement), une institution de micro finance établie localement et une organisation de fermiers bien établie représentant les agriculteurs bénéficiaires. De plus, d'autres schémas tels que le crédit-stockage (*warrantage*) sont promus en Afrique de l'Ouest et on les trouve parmi les organisations de producteurs de céréales qui ont été parmi les premiers à l'adopter (au Niger, au Burkina Faso et au Mali). La chaîne de valeur du maïs et ses organisations professionnelles doivent être développées en partant du bas. Un autre objectif pour le développement de la chaîne de valeur du maïs et de redonner de la force au rôle des interprofessions qui couvrent l'ensemble des participants à la chaîne de valeur du maïs y compris les utilisateurs finaux (tels que les producteurs de nourriture animale). Le cadre légal ou la base pour ses interprofessions propres à la chaîne de valeur et menée par le secteur privé ont beaucoup progressé dans beaucoup de législations nationales. Toutefois, le cadre légal n'est que la première étape, dans la mesure où les fonctionnalités de ce type d'interprofessions peuvent évoluer en même temps que la structure et le développement de la chaîne de valeur du maïs à proprement parler<sup>9</sup>.

### 5.3 La volaille

La demande pour les produits à base de volaille est en croissance rapide dans la région car l'urbanisation et les préférences changeantes des consommateurs sont en évolution. Toutefois la chaîne de valeur de la volaille est encore dans son enfance et fait face à de nombreux défis. La chaîne de valeur a une productivité très faible, en particulier dans les zones rurales, et des poulets sont élevés de manière traditionnelle avec des pratiques peu productives et des services vétérinaires faibles, ce qui a un impact sur la qualité de la production et la possibilité de commercialiser les produits. À l'autre extrémité de la chaîne de valeur, les possibilités de conservation sont très limitées alors que les transports et les infrastructures globales sont encore sous-développés. La corruption bien connue aux frontières et les lourdeurs administratives sont de toute évidence un frein au commerce régional de la volaille ce qui

<sup>9</sup> Les chapitres 2 et 14 examinent en détail la chaîne de valeur du maïs dans le cas du Burkina Faso.

permet aux produits d'importation de conquérir facilement les marchés urbains en croissance rapide. Les importations de produits à base de volaille en provenance de l'Europe se sont développées plus particulièrement depuis la mise en œuvre du tarif extérieur commun (Common External Tariff (CET)) au sein de l'ECOWAS. Pour la filière nationale de la volaille, le niveau de formalisme du marché est précaire en raison du manque de services d'information, et de la difficulté d'accès au crédit. L'environnement pour la chaîne de valeur est également très défavorable du fait des politiques gouvernementales faibles en soutien du secteur de l'élevage en général et de la volaille et en particulier ; quand un tel soutien existe, il est en général mal mis en œuvre.

D'une manière générale deux systèmes de production de la volaille coexistent : (1) une production traditionnelle pour l'auto consommation ou les marchés locaux ; et (2) une production de volailles moderne qui approvisionne les centres urbains. Cette dernière se développe très rapidement mais en partant d'un niveau très bas. Les pays côtiers (c'est-à-dire la Côte d'Ivoire) ont des chaînes de valeur de la volaille plus développées que les pays enclavés (comme le Burkina Faso) qui rencontrent des difficultés pour exporter en direction des pays voisins du fait des standards de qualité ou des demandes en contenu de protéines (maïs, sorgho). Pour la volaille, les barrières non tarifaires jouent un rôle d'inhibiteur plus important pour le commerce intra régional, qui est très faible comparé au taux potentiellement nul des droits de douane dans la région.

Étant donnée cette forte concurrence avec les importations, le développement de la production nationale demande des mesures frontalières complémentaires. L'application des restrictions d'importations de volaille au Sénégal et au Nigéria ne joue pas un petit rôle dans la croissance de la production nationale. Le défi consiste à savoir si la production locale de poulet et d'œufs a réalisé des gains en matière d'efficacité, ou peut les atteindre pour résister toute seule à la concurrence externe. Cependant, ces défis sont énormes et doivent être surmontés.

Du côté positif, l'industrie de la volaille est relativement bien structurée avec des syndicats d'éleveurs puissants, et des organisations interprofessionnelles qui peuvent jouer un rôle important dans le développement futur des chaînes de valeur de la volaille dans la région. Les répercussions sur les autres secteurs sont nombreuses, et sont illustrées par les bénéfices de l'intégration régionale pour plusieurs pays dans la reproduction, l'alimentation, l'abattage, l'équipement et les sous-produits agricoles. Le cadre politique peut être amélioré pour harmoniser les niveaux de protection dans la région. Il devrait aussi être plus directif pour le secteur de la volaille avec des standards et des normes forts en matière de biosécurité, une meilleure infrastructure pour le commerce et l'accès au marché, et un accès facilité aux ressources financières pour les petits exploitants. De plus, les meilleures pratiques de production, incluant également les dimensions de biosécurité, devrait être propagées parmi les producteurs de volaille de la région pour assurer une productivité plus élevée.

## 5.4 Le manioc

Le manioc est une culture alimentaire de base très importante pour une grande partie de l'Afrique de l'ouest au sud du Sahel. Comme le maïs, le manioc et ses sous-produits sont utilisés dans une large gamme de produits alimentaires à valeur ajoutée, parmi lesquels on trouve la farine, l'amidon et les biocarburants. De plus le développement du sous- secteur de la nourriture animale et les liens en aval la avec les secteurs de la volaille et du bœuf représentent des débouchés commerciaux pour le manioc dans toute la région. De même que le maïs, le manioc peut aussi jouer un rôle important dans le commerce régional et la sécurité alimentaire étant donnée l'importance de la base de consommateurs dans la région. La chaîne de valeur du manioc peut-être brièvement résumée, en la simplifiant, par les faits suivants :

(a) un grand nombre de produits finals ; (b) une récolte périssable rapidement (tubercules) demandant un traitement immédiat pour produire des produits destinés à un marché étendu ; (c) une récolte sous forme de tubercules qui peut être consommée directement à la ferme ; (d) une production réalisée dans une large mesure par des fermiers travaillant à petite échelle, spécialement par les femmes ; (e) une faible valeur du produit brut constitué essentiellement d'amidon. Toutefois, le potentiel pour le développement de la chaîne de valeur du manioc est énorme comparé à la situation actuelle avec beaucoup d'opportunités encore non exploitées dans la chaîne de valeur, en partant du sous secteur du manioc sec, des secteurs de la farine et de l'alimentation animale, et de la demande croissante en provenance des supermarchés et de l'industrie de la pâtisserie.

Toutefois, les chaînes de valeur du manioc sont beaucoup moins développées dans la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest, comparée aux grands producteurs asiatiques (l'Inde et la Thaïlande). Comme c'est une culture traditionnellement auto consommée, le manioc continue à souffrir de faibles rendements et de chaînes de valeur sous-développées, à qui font défaut des canaux bien développés pour le traitement et la commercialisation. Traditionnellement, cette culture n'a pas fait l'objet de l'attention qu'elle méritait de la part des gouvernements, et relativement peu d'investissement ont été faits dans cette culture, en particulier dans le domaine de la recherche et le développement de nouvelles variétés, pourtant bien nécessaires pour améliorer les rendements, et des technologies pour améliorer le traitement, surtout pour les producteurs et les groupes travaillant à petite échelle. Les femmes jouent un grand rôle dans la production du manioc, et son traitement et sa commercialisation traditionnels. Des initiatives de développement récentes concernant le manioc dans la région ont montré les améliorations potentielles de productivité pour cette culture. L'introduction de nouvelles variétés de manioc au Cameroun, dans le cadre d'un programme de développement financé par IFAD, se sont traduits par des augmentations significatives de rendement, avec un potentiel pour des excédents de production pouvant être dirigés vers un traitement agro-industriel. Cependant, l'augmentation de la production d'une culture volumineuse, et difficilement stockable, pose des problèmes si l'on ne réalise pas en parallèle des progrès dans le traitement et la commercialisation.

Une stratégie de développement cohérente pour le développement de la chaîne de valeur du manioc doit être centrée sur un réseau d'installations de transformation à petite échelle pour traiter les excédents de production. En plus d'une grande diversité de produits finals pour l'alimentation humaine, les applications pour la nourriture animale provenant du manioc et l'amidon pour les applications industrielles constitueront un générateur de demande important. Plusieurs chaînes de valeur différenciée pour le manioc peuvent se développer. Elles incluent la production de manioc sec pour les marchés locaux et le commerce transfrontalier ; la farine de manioc de haute qualité pour la production de nourriture et l'utilisation industrielle ; et les produits de nourriture animale pour les marchés régionaux. Pour la chaîne de valeur du manioc sec, l'efficacité des organisations d'agriculteurs (pour le groupage, le stockage et la commercialisation) est un facteur clé du succès. Dans la chaîne de valeur de la farine de manioc, le principal goulot d'étranglement est l'assurance d'avoir une bonne qualité ainsi que son contrôle, qui pourrait être effectué par un chef de file reconnu dans les domaines de la meunerie et de l'emballage. Les liens commerciaux entre les meuniers et les supermarchés/boulangers constitue un autre lien important pour une expansion future de la chaîne de valeur. Pour les débouchés commerciaux dans le domaine de la nourriture animale provenant du manioc, la gestion d'énormes quantités (coûts logistiques) et la concurrence avec d'autres sources de nourriture animale et d'autres produits (essentiellement le maïs) sont des facteurs importants. Alors que des efforts récents ont démontré les possibilités d'augmenter les rendements du manioc, les principaux défis pour la chaîne de valeur du manioc résident dans le développement simultané de la transformation et de la commercialisation des produits dérivés du manioc. Une stratégie de développement cohérent est nécessaire, dans la mesure où la plus grande partie des producteurs travaille

à petite échelle, est constituée essentiellement de femmes, et que ces producteurs travaillent souvent avec des techniques rudimentaires et un accès limité au crédit et aux informations commerciales nécessaires ainsi qu'un savoir-faire également limité<sup>10</sup>.

## 5.5 Les oléagineux

Le secteur des oléagineux présente un potentiel de croissance important en raison de l'importance de la demande pour les huiles végétales, en croissance rapide sur le marché national, régional et international. Le groupe des oléagineux en Afrique de l'Ouest est dominé par l'huile de palme, l'arachide et les graines de coton. Parmi les marchés de niche on trouve le sésame, le cajou, la noix de coco et le karité. En ce qui concerne l'huile de palme, les principaux producteurs de la région sont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria, qui ont, à eux seuls, le potentiel satisfaire la demande de toute la région.

Comme pour tous les autres produits principaux en Afrique de l'Ouest, la transformation des produits oléagineux continue à être limitée comparée à son potentiel. Le secteur des oléagineux a connu une transformation importante en Afrique de l'Ouest au cours des dernières décennies, caractérisée principalement par un retournement de la position commerciale, passant d'exportateur net d'oléagineux à importateur net. Le Sénégal qui était autrefois un producteur et un exportateur majeur d'arachides, a connu une implosion du secteur et est devenu un importateur net huile végétales (huile de palme, de colza et de soja), ces importations dépassant de beaucoup les exportations d'arachide en diminution constante<sup>11</sup>.

La chaîne de valeur de l'huile de palme est le secteur qui reçoit une attention accrue, à la fois des gouvernements nationaux et des investisseurs. La principale difficulté est de savoir comment s'assurer que le développement de la chaîne de valeur de l'huile de palme possède de solides fondations concurrentielles, qu'elle inclut les transformateurs de petite et moyenne taille, et qu'elle crée efficacement le lien entre le secteur de la transformation et les petits exploitants producteurs. Ceci ne peut être réalisé que par le biais de politiques gouvernementales qui reconnaissent complètement le rôle central de l'industrie privée mais qui mettent en place des garanties pour l'inclusion des petits exploitants<sup>12</sup>.

Pour les marchés de niche des oléagineux, les possibilités de valeur ajoutée sont très importantes si l'on compare le potentiel avec la situation actuelle. Par exemple, le Burkina Faso est le premier producteur mondial de noix de karité, mais moins de 10 % des exportations se font sous la forme de beurre de karité du fait de l'absence d'installations d'extraction chimique pour le traitement et d'emballage, et l'absence d'interprofessions organisées capables d'exploiter les marchés d'exportation lucratifs d'Amérique du Nord (Banque Mondiale, 2009) où les prix du beurre de karité sont au moins trois fois supérieurs à ceux pratiqués en Afrique ou même plus si l'on offre une assurance de qualité (USAID, 2004).

---

<sup>10</sup> Le chapitre 16 traite du cas particulier de la chaîne de valeur du manioc au Cameroun.

<sup>11</sup> Voir le chapitre 2 pour un chapitre sur l'arachide au Sénégal.

<sup>12</sup> Le chapitre 11 traite ce problème dans le cas de l'industrie du palmier à huile au Ghana.



En conclusion, le commerce de l'huile végétale dans la région est très important, bien qu'informel et non enregistré officiellement, ce qui augmente les coûts de transaction, les incertitudes et les délais, et qui, de ce fait, limite les échanges en deçà de leur potentiel. En général, et malgré la forte complémentarité dans l'offre et la demande en huile végétale parmi les états membres de l'ECOWAS (à l'exception du Sénégal et du Bénin), le commerce d'oléagineux intra régional continue à être handicapé par un grand nombre de contraintes parmi lesquelles on trouve les incertitudes politiques, telles que celles qui apparaissent quand des pays mettent en place des droits de douane sur les produits de leurs voisins malgré l'existence d'un tarif extérieur commun (CET).

## 6. Conclusion

Ce chapitre d'introduction a donné les résultats d'une vaste enquête sur les moteurs de l'offre et de la demande affectant la croissance et le développement des systèmes alimentaires de base en Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne la demande, l'accroissement de la population, l'urbanisation se développant rapidement et les changements dans les préférences des consommateurs ont un effet non seulement sur la demande future en produits alimentaires mais également sur la composition, la qualité et la forme des aliments qui seront consommés, et par conséquent influencent la forme et l'étendue du développement des chaînes de valeur alimentaires dans la région. De plus, comme la croissance de la demande continue à être plus importante que la croissance de l'offre, il est peu probable que la dépendance aux importations se réduise, et la seule question est de savoir si le modèle du commerce des produits alimentaires peut évoluer de manière significative en direction d'un commerce intra régional plus important ou va continuer à dépendre dans une large mesure de flux commerciaux extérieurs à la région de l'Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne l'offre, la croissance plus faible de la productivité couplée avec les défis posés par la fertilité des sols font obstacle l'augmentation potentielle de la production dans la région pour les principales cultures alimentaires produites et consommées. Les récents événements (la crise alimentaire de 2007 - 2008 et ses contrecoups) ont repositionné le développement de l'agriculture au centre de la stratégie de développement régional et l'Afrique de l'ouest pourrait entreprendre sa propre révolution verte ; mais le chemin pour y arriver ne sera pas aisé et demandera une combinaison judicieuse de politiques, d'initiative privées et d'engagement plus efficace des producteurs pour s'assurer que les marchés visés, les chaînes de valeur et les systèmes alimentaires sont non seulement concurrentiels mais qu'ils incluent également les producteurs à petite échelle, hommes et femmes, en garantissant la plus grande distribution possible des retombées économiques et par conséquent une meilleure sécurité alimentaire et une réduction de la faim dans la région. Les chapitres suivants dans cet ouvrage traitent ce problème principal avec un plus grand niveau de détail.

Tableau 5. Flux commerciaux pour six produits de base stratégique dans six pays clés de la CEDEAO

Pays / Region	RIZ <sup>1</sup>		MAIS				ARACHIDE	
			Graines		Produits du maïs			
	CEDEAO	Reste du monde	CEDEAO	Reste du monde	CEDEAO	Reste du monde	CEDEAO	Reste du monde
<b>Vers : CEDEAO</b>								
1997-00	2.511	307.002	1.829	13.936	155	5.232	356	509
2001-04	8.500	719.620	5.086	18.863	457	13.779	233	2.192
2005-08	14.757	1.470.369	3.106	45.839	563	29.102	770	3.852
<b>Vers : Burkina Faso</b>								
1997-00	0	0	0	0	0	0	0	0
2001-04	3.248	34.782	654	20	156	510	47	32
2005-08	9.563	59.930	430	111	21	781	7	0
<b>Vers : Côte d'Ivoire</b>								
1997-00	0	0	0	0	0	0	0	0
2001-04	3	167.399	21	1.175	0	4.866	6	19
2005-08	1	334.886	2	3.457	58	8.200	6	35
<b>Vers : Ghana</b>								
1997-00	0	0	0	0	0	0	0	0
2001-04	0	117.295	0	66	0	970	243	39
2005-08	1.669	156.803	42	9.499	75	627	26	16
<b>Vers : Mali</b>								
1997-00	927	16.775	62	1	15	793	67	17
2001-04	2.108	24.768	266	32	5	796	36	167
2005-08	4.409	48.502	734	223	215	1.658	482	420
<b>Vers : Nigeria</b>								
1997-00	3.270	110.960	0	20	828	528	194	26
2001-04	1.639	222.935	0	1.335	2.825	3.047	11	86
2005-08	768	332.770	0	127	3.285	9.549	0	333
<b>Vers : Sénégal</b>								
1997-00	5	137.649	74	5.104	1	920	0	5
2001-04	0	196.709	0	11.610	50	1.199	0	714
2005-08	0	396.995	0	23.847	7	2.728	179	1.029

Source : WITS - Sept. 2010.

Note : " 0 " implique une valeur minuscule ; <sup>1</sup> Riz : riz paddy + riz blanchi; <sup>2</sup> Manioc : produits du manioc (amidon);

Tableau 5. Flux commerciaux pour six produits de base stratégique dans six pays clés de la CEDEAO (Suiv)

Pays / Region	HUILE DE PALME		MANIOC <sup>2</sup>		VOLAILLE			
					Volaille vivante		Viande de volaille	
	CEDEAO	Reste du monde	CEDEAO	Reste du monde	CEDEAO	Reste du monde	CEDEAO	Reste du monde
<b>Vers : CEDEAO</b>								
1997-00	28.592	8.340	59	45	21	1.117	196	36.469
2001-04	41.347	51.115	21	222	151	2.017	552	121.218
2005-08	56.789	85.722	77	721	18	4.572	316	149.686
<b>Vers : Burkina Faso</b>								
1997-00	0	0	0	0	0	0	0	0
2001-04	3.452	1.136	0	0	20	63	8	25
2005-08	12.820	642	0	0	13	82	15	20
<b>Vers : Côte d'Ivoire</b>								
1997-00	0	0	0	0	0	0	0	0
2001-04	7	15.549	0	0	0	704	46	9.351
2005-08	3	5.151	55	1	0	1.168	15	4.454
<b>Vers : Ghana</b>								
1997-00	0	0	0	0	0	0	0	0
2001-04	1	13.897	0	3	0	941	18	35.627
2005-08	205	25.063	0	100	8	2.713	33	59.145
<b>Vers : Mali</b>								
1997-00	843	119	0	0	12	39	7	27
2001-04	4.639	1.024	0	0	7	36	40	117
2005-08	20.874	3.675	1	0	0	152	37	212
<b>Vers : Nigeria</b>								
1997-00	204	1.501	0	0	0	931	0	13.244
2001-04	649	10.910	0	49	0	462	338	33.882
2005-08	560	3.076	0	76	0	0	159	49.545
<b>Vers : Sénégal</b>								
1997-00	878	5.149	2	44	0	280	0	2.062
2001-04	7.670	5.654	4	68	0	175	0	17.296
2005-08	21.012	19.164	10	397	0	263	0	11.578

Source : WITS - Sept. 2010.

Note : " 0 " implique une valeur minuscule ; <sup>1</sup> Riz : riz paddy + riz blanchi; <sup>2</sup> Manioc : produits du manioc (amidon);

## 7. Bibliographie

- AFD, CIRAD and IFAD(2011), Les cultures vivrières en Afrique de l'Ouest et du Centre : Eléments d'analyse et propositions pour l'action, Collection À Savoir, Agence Française de Développement, Paris, France.
- Agyemang, K., Dwinger, R.H., Little, D.A. and Rowlands, G.J. (1997), Village N'Dama cattle production in West Africa : Six years of research in The Gambia. Nairobi, Kenya, International Livestock Research Institute; Banjul, The Gambia International Trypanotolerance Centre, 131 p.
- Akoroda, (2010), Presentation on global perspectives for the cassava supply chain.
- Badiane, O., and Shively, G., (1998), Spatial Integration, Transport Costs, and the Response of Local Prices to Policy Changes in Ghana. *Journal of Development Economics* 56: 411-31.
- Banque Mondiale, (2009). Country Economic Memorandum of Burkina Faso.
- Banque Mondiale, [http://www.enterprisesurveys.org/?cid=FPD\\_EnterSurveyAlertEN\\_EXT\\_Enterprise\\_Surveys](http://www.enterprisesurveys.org/?cid=FPD_EnterSurveyAlertEN_EXT_Enterprise_Surveys)
- Banque Mondiale (2012), les Indicateurs de Développement dans le Monde, disponible en ligne à: <http://data.worldbank.org/indicator>
- Beintema, Nienke, Gert-Jan Stads, Keith Fuglie, and Paul Heisey/IFPRI (2012), ASTI Global Assessment of Agricultural R&D Spending: Developing Countries Accelerate Investment, IFPRI, October 2012.
- Blein R., Soulé B.G., Faivre Dupaigne B. and Yerima B. (2008), Agricultural Potential of West Africa (ECOWAS), Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, Presles, France.
- Coste, J., Egg, J., Bricas, N., Benoit, D., Diaz-Corvalan, P., Gentil, D., Hibou, B., Igue, J., Lambert, A., and Olivier, V., (1991), Cereals trade and Agricultural policies in the Western Sub-Market, Regional processes and the Prospects for Integration. Summary Report. OECD/ Permanent Interstates Committee for Drought/ Club du Sahel: Paris.
- Dieye, PN., Duteurtre, G., Curon, JR., and Dia, D., (2004), Livestock, Liberalization and Trade Negotiations in West Africa, Communication to the 1st Inaugural Symposium of the African Association of Agricultural Economists (AAAE), Nairobi, Kenya, 5-9 December, 2004.
- Ezendenma, C., (2009), Impact of Trade on Domestic Rice Production and the Challenge of Self-Sufficiency in Nigeria. IITA, Ibadan, Nigeria.
- FAOSTAT, (2012), Statistical databases on African countries' food commodities' trade, production, consumption, and utilization, FAO, Rome, Italy.
- Gbangboche A.B., Hornick J.-L., Adamou-N'diaye M., Edoh A.P., Farnir E., Abiola F.A. et Leroy P.L. (2005), Caractérisation et maîtrise des paramètres de la reproduction et de la croissance des ovins Djallonké (*Ovis aries*), *Ann. Méd. Vét.* (149):148-160.

- Gonçalves, Picão, V.S. (1995), Livestock production in Guinea-Bissau: development potentials and constraints. PhD dissertation, University of Reading, 226 p.
- Haggblade S., Longabaugh S., Boughton D., Dembelé N., Diallo B., Staatz J., and Tschirley D (2012), Staple Food Market Sheds in West Africa, MSU International Development Working Paper
- Hirsch R., (1999), AFD Working paper on the oilseed sectors in West Africa.
- Mugabe, J. (undated), Foreign direct investment, R&D and technology transfer in Africa: An Overview of Policies and Practices (mimeo); downloaded from UNCTAD website: [http://unctad.org/Sections/meetings/docs/mugabe\\_en.pdf](http://unctad.org/Sections/meetings/docs/mugabe_en.pdf)
- Mulumba J.B. Kamuanga, Mulumba, Somda, Jacques, Sanon, Yacouba Sanon, and Kagnoe, Hamade, (2008), Livestock and regional market in the Sahel and West Africa *Potentials and challenges*. ECOWAS and SWAC/OECD (2008).
- OECD-CSAO (2013), Peuplement, marché et sécurité alimentaire, Perspectives Ouest-Africaines.
- Schneider, K. and Plotnick, R., (2010). Poultry Market in West Africa: Overview and Comparative Analysis, EPAR Brief No.82, Evans School of Public Affairs, University of Washington, Seattle, United States.
- Teravaninthorn, S., and G. Raballand, (2008). Transport Prices and Costs in Africa. A Review of the International Corridors. World Bank. Washington DC, United States.
- UNCTAD, (2009). Economic Development in Africa Report. Strengthening Regional Economic Integration for Africa's Development.
- USAID, (2004). The Shea Butter Value Chain, Production, transformation and marketing in West Africa, WATH Technical Report no. 2.
- USAID, (2009). Global food security response: West Africa rice value chain analysis. October 2009.
- World Bank, (2009). Country Economic Memorandum of Burkina Faso.

